Espoir 35

Services, Logement, Activités

Rapports

MORAL ET D'ACTIVITÉS

Exercice 2023

Sommaire

Partie 1 : Éléments de contexte P.3

I/ L'Association Espoir 35 ..... P.4

I/A - Objet P.4
I/B - Historique de l'Association P.6
I/C - Le territoire d'intervention P.7
I/D - L'offre sociale et médico-sociale d'accueil et d'accompagnement P.7
I/E - La population accompagnée P.9

Partie 2 : Rapport moral P.10

Introduction - Hervé FAUVEL P.11

II/A -Contexte politique P.12
II/B - Contexte financier et économique P.13
II/C- Politique inclusive P.14
II/D- Action Militante P.14
II/E- Partenariats P.15
II/F- Soutien aux Aidants - Vie associative P.15
II/G- Donateurs P.16
II/H- Projets en cours P.16

Partie 3 : Rapport d'activités P.18

Introduction - Yann DURAND P.19

III/A -Événements 2023 ..... P.20
III/B - Projets de l'Association P.21
III/C- Conseil de la Vie Sociale P.23
III/D- Dialogue Social P.23
III/E- Admissions P.24
III/F - Banque Alimentaire P.24
III/G- Communication P.25
III/H- Ressources Humaines P.26
III/I- Démarche Qualité, Gestion des Risques P.29

Activité des établissements et services CPOM P.31

III/J- Le SAVS P.32
III/K- Le SAMSAH P.38
III/L- Le Foyer de vie P.44

Activité des établissements et services Hors-CPOM P.51

III/M - Les Résidences Accueil P.52
III/N - Les Habitats Inclusifs P.56

Partie 4 : Rapport financier 2023 ..... P.60

Comptes administratifs 2023 ..... P.61

Partie 5 : Projet de Résolutions P.69

Annexe P.72

Lexique P.74

Partie 1

ÉLÉMENTS *de contexte*

Partie 1 - Éléménts de contexte

I/ L'Association ESPOIR 35

I/ A - Objet, valeurs et missions

- **L'Objet : Qui sommes-nous ?**

Créée en 1996 par des parents d'adultes en situation de handicap psychique, Espoir 35 est une **association gestionnaire d'intérêt général à caractère social agissant sur l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine.** L'Association Espoir 35, régie par la loi du 1er juillet 1901, est apolitique laïque et à but non lucratif.

Espoir 35 **accompagne les personnes en situation de handicap psychique vers le soin, l'autonomie et la vie sociale.** Elle soutient également les Aidants pour leur permettre de mieux vivre la situation de handicap de leur proche.

L'article 2 des statuts précise les buts de l'Association Espoir 35 :

*" L'Association a pour but de **mettre en place tous les moyens susceptibles de favoriser l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et souffrant de troubles psychotiques** en particulier et d'étudier tous les projets susceptibles de satisfaire cet objectif".*

9
Services & Logements

282
Bénéficiaires

72
Professionnels

29
Bénévoles

- **Les valeurs : au coeur de nos actions**

Les valeurs de l'Association Espoir 35 sont définies par l'ensemble de ses membres : Bénéficiaires, Aidants, Administrateurs, Bénévoles, Professionnels. Elles sont partagées par tous au sein de l'Association. Elles s'inscrivent au cœur des relations et à l'origine des actions entreprises.

- **LE RESPECT** valorise, par l'écoute de l'autre, l'expertise de la personne elle-même
- **LA CITOYENNETÉ** se vit par la personne dans l'exercice de l'ensemble de ses droits et devoirs, avec le soutien adapté à sa situation
- **L'ÉQUITÉ** implique le juste traitement, le respect absolu, de ce qui est dû à chacun. L'équité est la vertu qui permet d'appliquer la généralité de la loi à la singularité des situations concrètes. Elle vise à instaurer une égalité de droit, en tenant compte des inégalités de fait
- **LA BIENVEILLANCE ET LA BIENTRAITANCE** se manifestent par le souci de l'autre, le respect de ses choix. Elles guident les interactions
- **L'ENGAGEMENT ET LA RESPONSABILITÉ** permettent l'implication de tous au service d'une cause commune

Les missions

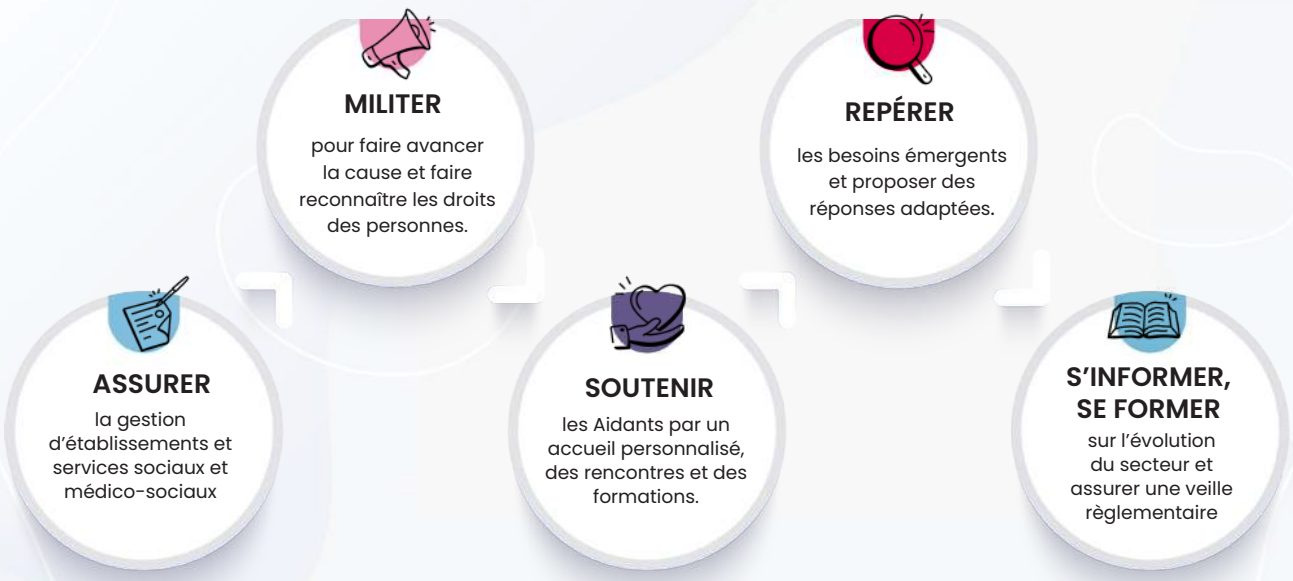

Nos orientations « politiques » se déclinent en trois objectifs :

- **Pour une société plus ouverte et accueillante.** Espoir 35 continue à développer une expérience citoyenne autour du handicap psychique dont l'image négative aggrave les conditions de vie des personnes concernées. L'Association promeut et participe aux actions locales, départementales et régionales qui permettent une évolution positive vers l'inclusion.
- **Pour une offre diversifiée d'établissements, de structures, de services** au plus près des personnes en situation de handicap psychique et de leurs besoins. Depuis près de 30 ans, l'Association met en œuvre des réponses spécifiques et diversifiées en matière d'hébergement, d'accompagnement des Bénéficiaires et de soutien aux familles et aux Aidants.
- **Pour un développement des synergies partenariales au service de la cause du handicap psychique**

L'Association «témoigne» et prend en compte les besoins exprimés par d'autres institutions partenaires du social, médico-social ou du sanitaire. Espoir 35 depuis sa création s'inscrit dans une démarche de complémentarité avec d'autres structures qui s'investissent en direction des personnes en situation de handicap psychique. L'UNAFAM soutient également activement Espoir 35.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 6 juin 2023 et le Conseil d'Administration s'est rencontré à **5 reprises.**

Le Bureau s'est réuni de son côté **7 fois et 2 commissions de gestion** ont eu lieu en 2023.

I/ B - Historique

1996

Création
Association
Espoir 35

Gouvernance
Pierre LE DUFF
Président

1998

Ouverture
Foyer de Vie
La Grande Maison
à Rennes

2001

Création
SAVS
(Service d'Accompagnementt à la Vie Sociale)

2009

Ouverture
Résidence Accueil
Simone de Beauvoir
à Rennes

2015

Gouvernance
Marinette Ferlicot
Présidente

Création
Association
Espoir 35 Développement
Dispositif
Création & maintien du lien

2016

Création
SAMSAH
(Service d'Accompagnement Médico - Social pour Adultes Handicapés)

Ouverture
Habitat Inclusif
Ty Armor à Rennes

2020

Ouverture
Village Kerlorson
à Noyal-Châtillon
Sur-Seiche

2021

Gouvernance
Hervé Fauvel
Président

Ouverture
Résidence Accueil
Ty Breizh à Vitré

2023

Ouverture
Habitats Inclusifs
Ty Koad à La Bouëxière
Ty Armen à St-Malo

I/ C - Le territoire d'intervention

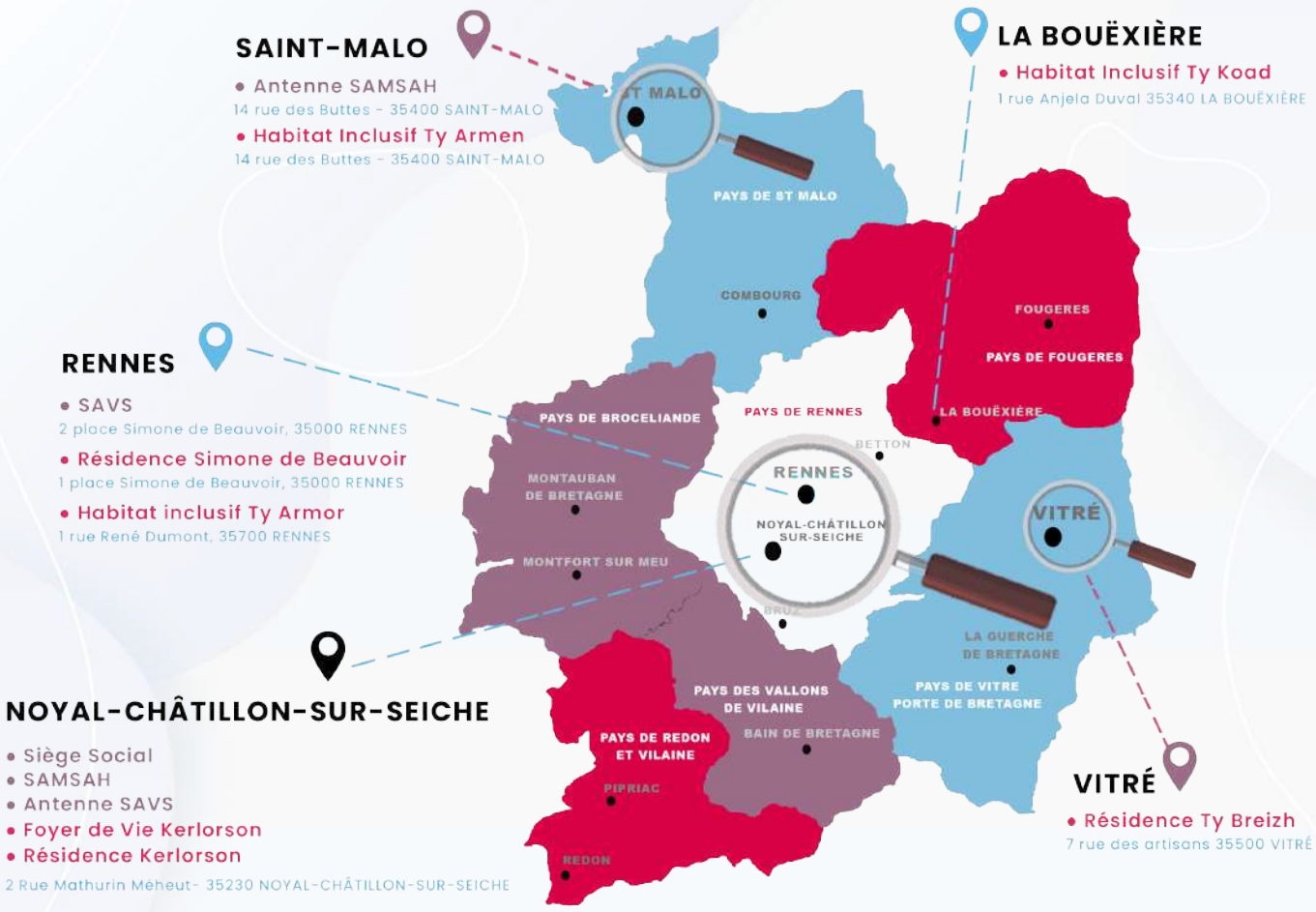

I/ D - L'offre sociale et médico-sociale d'accueil et d'accompagnement

L'offre d'accompagnement du public accueilli par Espoir 35 s'inscrit dans **une pluralité de possibilité de parcours, de passerelles et d'expériences**. Cette diversité de propositions favorise la personnalisation des accompagnements en fonction des choix de la personne, de ses besoins, de son autonomie et de son environnement de vie. Elle permet également une meilleure fluidité des parcours.

Les services médico-sociaux (SAVS et SAMSAH) accompagnent nos Bénéficiaires partout où ils vivent sur le département : dans leur logement, au sein de nos Habitats Inclusifs ou des Résidences Accueil, au sein de leur famille, mais aussi à l'hôpital, dans des structures d'hébergement d'urgence ou dans la rue.

L'objectif est de fluidifier les parcours d'inclusion, de recherche et de maintien de l'autonomie, permettre le lien familial, favoriser la prévention et le suivi de santé psychique et somatique, éviter les ruptures de parcours, orienter en coordonnant les interventions avec les partenaires spécialisés ou du droit commun.

- **Les services d'accompagnement**

- **Une offre sociale et médico-sociale d'hébergements et de logements adaptée et sécurisée**

I/ E- La population accompagnée

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » (Loi du 11 février 2005).

L'Assurance Maladie évalue à plus de 7 millions les personnes impactées par des problématiques de troubles psychiques en France (Rapport IGAS octobre 2019). Les troubles psychiques peuvent être plus ou moins sévères et invalidants et englobent des situations cliniques hétérogènes, souvent chroniques et débutant généralement avant l'âge de 22 ans dans 70% des situations diagnostiquées.

L'UNAFAM explique : « le handicap psychique, conséquence de la maladie psychique, reste de cause inconnue. Les capacités intellectuelles sont préservées et peuvent évoluer de manière satisfaisante. C'est la possibilité de les mobiliser qui est déficiente. La symptomatologie est instable. La prise de médicaments est le plus souvent indispensable, associée à des techniques de soins visant la réadaptation en s'appuyant sur les capacités préservées ».

Les maladies psychiques sont de différentes natures et entrainent des accompagnements sociaux aux soins différents et personnalisés :

- Les troubles schizophréniques
- Les troubles bipolaires
- Certains troubles graves et caractérisés de la personnalité
- Certains troubles dépressifs sévères ou persistants, en particulier lorsqu'ils sont associés à des phobies sociales
- Les formes sévères des troubles obsessionnels compulsifs
- Les formes sévères de troubles anxieux et de la personnalité mal caractérisés.

EN QUELQUES CHIFFRES : le public en situation de handicap psychique (troubles schizophréniques, troubles bipolaires, dépressions, TOC…) représente à minima 3 % de la population brétilienne soit environ 31 277 personnes sur le Département d'Ille-Et-Vilaine.

Part. 2

Rapport *moral*

Introduction

Mesdames, Messieurs, chers Adhérents, Bénéficiaires, Professionnels, Partenaires, chers Amis,

Au nom du Conseil d'Administration, je suis heureux de vous accueillir à notre Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle nous allons vous rendre compte de l'activité de l'Association Espoir 35 pour l'année écoulée, évoquer le contexte dans lequel se déroulent nos actions et nos projets en cours.

Je salue et remercie tout d'abord nos adhérents de leur fidélité et souhaite la bienvenue à ceux qui nous ont rejoints depuis notre dernière Assemblée Générale. Je remercie également les représentants des instances politiques, les partenaires du secteur du handicap psychique, des établissements médico-social et ceux du secteur immobilier présents ou excusés, pour leur attachement aux événements qui jalonnent la vie de notre Association.

L'Assemblée Générale annuelle d'une Association, outre sa dimension statutaire, est l'occasion de partager avec vous les événements majeurs qui ont marqué l'année écoulée. Cette année encore, comme vous pourrez le percevoir dans le rapport d'activités qui vous sera présenté par M. Durand, l'activité de notre Association Espoir 35 s'est encore déroulée en 2023 sous le signe du dynamisme, du développement et de la structuration de ses activités.

En ce qui me concerne, je m'attacherai au travers du rapport moral à mettre en perspective nos actions, notre stratégie avec le contexte général dans lequel nous évoluons. Notre environnement connait en effet de profonds changements économiques, financiers et sociétaux, qui influencent de façon radicale nos actions et c'est pourquoi il m'a semblé utile de les rappeler, afin d'éclairer le sens de notre action.

Hervé FAUVEL,
Président d'Espoir 35

Partie 2 - Rapport Moral

II/A- Le contexte politique

Nos actions sont principalement influencées par le **Schéma Départemental de l'Autonomie** qui a été adopté par les élus du Conseil Départemental le 16 novembre 2023. Ce schéma est un outil stratégique qui fixe pour les 5 années à venir le cap de la politique en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap avec pour ambition de favoriser leur autonomie et leur inclusion.

Il ne s'agit pas ici de vous résumer les 144 pages du rapport produit, mais d'extraire de façon synthétique, et donc incomplète, les axes qui impactent directement notre Association.

Le premier axe identifié dans ce schéma, et considéré comme le préalable indispensable à la réussite d'une politique ambitieuse et responsable, est **d'agir sur l'attractivité des métiers.** Il y a là un double défi : celui de **se donner les moyens de recruter et celui de pérenniser de manière durable et équitable les emplois.** Pour y parvenir plusieurs propositions d'actions à mettre en œuvre ont été préconisées autour de la **formation, de l'organisation et de la qualité de vie au travail.**
Sans attendre les conclusions de ce Schéma, nous avions, devant la rotation anormale des effectifs, entrepris au cours de l'année 2022 des réflexions sur les conditions de travail des professionnels de l'Association. Conscients du cercle vertueux que la stabilité dans l'emploi des professionnels installait dans la qualité de l'accompagnement de nos Bénéficiaires, le Conseil d'Administration votait fin 2022, **l'attribution de 5 jours de congés supplémentaires à tous les salariés de l'Association.** Une veille attentive sur la qualité de vie au travail se poursuit avec une mission confiée au cabinet de conseil Finaxim dont les conclusions viennent également d'être validées.

Un autre axe du schéma départemental, que je souhaite porter à votre connaissance, vise à s'engager pour permettre à chacun de **vivre dignement à son domicile**. Cette orientation valide pleinement notre stratégie conduite il y a maintenant plusieurs années. Depuis la création d'Espoir 35 il y a près de 30 ans, l'accès à un logement, à la dignité que cet accès procure, a toujours été, en complément de l'accès aux soins et de la qualité de l'accompagnement, le fil conducteur de notre action. C'est ainsi que nous proposons aujourd'hui **59 places en résidence d'accueil et 18 places en habitat inclusif** à nos Bénéficiaires. L'année 2023 a vu l'**ouverture de 12 de ces places en habitat inclusif : 6 à la Bouëxière et 6 sur Saint-Malo.**

L'an dernier, je vous faisais part des craintes que nous avions à l'égard des contraintes juridiques et financières qui risquaient de peser sur les habitats inclusifs. Nous avons appris il y a quelques semaines, que le législateur avait tranché pour que **les habitats inclusifs relèvent exclusivement de l'habitation, soit du**

droit commun, et non plus de l'hébergement. Des règles spécifiques de sécurité incendie seront à prévoir, mais **la menace de classer ces habitats inclusifs en établissements recevant du public est désormais écartée.**

II/B- Le contexte financier et économique

Par souci de transparence, de réalisme et pour faciliter la compréhension par chacun de nos choix et de notre stratégie, j'ai souhaité vous dire quelques mots sur la santé financière de notre partenaire principal qu'est le Conseil Départemental. Dans un courrier en date du 26 mars 2024, adressé aux élus, aux responsables associatifs et aux Présidents d'établissements sociaux et médico-sociaux, **le Président du Conseil Départemental a souhaité informer des difficultés financières préoccupantes que rencontrait la collectivité qu'il présidait.**

La conjugaison de deux éléments majeurs, à savoir l'**effondrement des droits de mutation,** en raison du **ralentissement du marché de l'immobilier, et de l'autre côté l'accélération des dépenses sociales à caractère obligatoire** liées à la protection de l'enfance, au secteur du handicap et de l'insertion. Ces deux seuls éléments conduisent à une **diminution des recettes de 51 millions d'euros et à une augmentation des dépenses de 67 millions d'euros qui, conjugués ont absorbé la quasi-totalité des réserves.**
Ainsi très concrètement, comme l'évoque le Président du Conseil Départemental dans son courrier, je cite, « *à défaut d'une réforme aussi urgente que cruciale du mode de financement des départements, ce sont des pans entiers de la cohésion sociale et de la vie des territoires qui vont territoires qui vont s'effondrer* ».

S'il est difficile d'imaginer que face à une situation aussi alarmante, la solidarité nationale ne jouera pas son rôle, il est clair qu'en l'absence d'un rebond économique, cette situation financière dégradée constituera un obstacle supplémentaire à la satisfaction des besoins des personnes en situation de handicap. Ceux-ci sont pourtant nombreux, puisque si l'on ne considère que le besoin de places en foyer de vie et en FAM, ce sont, au niveau du département **300 personnes adultes, qui sont en liste d'attente en foyer de vie et plus de 220 en places de FAM.**
Dans un tel contexte il est évidemment à craindre qu'en l'absence de mesures nouvelles ce soient encore les aidants, les familles, qui devront délaisser leur choix de vie et mettre leur santé en jeu pour pallier les carences de la solidarité nationale.

II/C - La politique inclusive

L'inclusion de toutes les personnes en situation de handicap au sein de la société grâce, par exemple, à un accompagnement adapté permis par des aides à la mobilité, des services d'assistance personnelle, un logement inséré dans le droit commun, une assistance technologique est souvent présentée comme la réponse la plus adaptée aux besoins d'autonomie, et de «faire société » des personnes en situation de handicap. Dans cette optique, certains responsables politiques évoquent même la perspective d'un accompagnement des associations gestionnaires d'établissement et services à vendre leurs murs pour qu'ils participent à la transformation de l'offre.

La radicalité de ce discours du « tout inclusif » nous interpelle et rentre en conflit avec l'expérience, que nous avons depuis maintenant près de 30 ans, de l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique.

Dans nos missions, **l'inclusion est au cœur de nos missions** et constitue d'ailleurs un des axes stratégiques de notre projet associatif rédigé l'année dernière. Nos actions en faveur de l'accès aux loisirs, à l'emploi, le soutien à la réalisation des projets de vie, le développement du pouvoir d'agir des personnes que nous accompagnons, sont là pour en témoigner.

Ce mantra du « tout inclusif », en imaginant la capacité de notre société à inclure toutes les personnes en situation de handicap, en particulier psychique, occulte selon nous de nombreuses réalités tirées de notre expérience :

- Certaines personnes parmi les plus fragiles vivent dans un établissement parce que c'est leur projet de vie. Cet établissement médico-social constitue pour elles **un lieu d'épanouissement, d'acquisition de compétences** pour leur permettre d'évoluer dans la vie ordinaire et de profiter des activités de droit commun proposées dans la cité ;
- Habiter dans un établissement médico-social **n'est pas une exclusion de la société ;**
- L'accueil en établissement procure **une vraie sécurité vis à vis des vulnérabilités** présentes chez certaines personnes en situation de handicap que n'offre malheureusement pas le milieu dit ordinaire.

Si sur le plan moral, personne ne peut raisonnablement s'opposer à l'inclusion de tous au sein de la société, il convient d'être particulièrement attentif à ce que ce discours du tout inclusif prenne en compte toutes les réalités vécues et qu'il ne constitue pas pour certains une fausse et facile solution aux difficultés réelles du secteur médico-social et de la prise en charge des personnes en situation de handicap. Il s'agit probablement là, de **l'enjeu militant majeur de ces prochaines années.**

II/D- Action militante

Comme vous pouvez le percevoir au travers des quelques éléments de contexte que je viens de vous présenter les défis qui se dressent devant nous sont nombreux. Sont-ils plus difficiles que ceux qui existaient il y a une trentaine d'années, et auxquels les pionniers d'Espoir 35 ont du se confronter ? Je ne le sais pas, en tout cas, ils sont différents et nécessitent, comme par le passé, une mobilisation et un militantisme de tous les instants.

Face à cette nécessité, je salue ici l'implication, le courage, des Administrateurs, des Bénévoles qui, bien qu'ils soient pour la plupart confrontés à la maladie de leurs proches, acceptent de donner de leur temps personnel en consacrant près de **3000 heures à l'engagement associatif.**

Cette mobilisation s'est traduite en 2023, en collaboration avec la direction de l'Association par la tenue de **5 réunions de Conseil d'Administration, de 9 réunions de bureau et de gestion et d'une trentaine de réunions de travail.**

Antoine de Saint-Exupéry disait qu'un homme seul était toujours en mauvaise compagnie. C'est aussi vrai pour une Association telle que la nôtre et c'est pourquoi notre action militante se traduit par la représentation d'Espoir 35 dans une trentaine d'instances au niveau du département. Vous en trouverez la liste dans le rapport d'activités qui vous a été remis.

Parmi celles-ci nous trouvons :

- La **CDAPH** (Commission des droits et de l'autonomie) et la Maison Départementale des Personnes Handicapées où nous siégeons pour apporter avec l'UNAFAM notre expertise sur les problématiques spécifiques des personnes en situation de handicap psychique
- Le **Conseil de Surveillance du CHGR** et également la **Maison des Usagers** où nous assurons une permanence pour apporter des réponses de premier niveau aux personnes atteintes par une maladie psychique et aux familles.
- le **Plan Territorial de Santé Mentale** et ses comités locaux répartis sur le territoire départemental avec notamment les antennes de Rennes, Vitré et Saint-Malo.
- Le **CDCA** (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) qui travaille notamment à l'élaboration du Schéma départemental et à son suivi.

Je remercie Mesdames Gauthier et Le Guen et M. Chopin pour leur participation active à ces instances.

Nous sommes également présents aux Conseils d'Administration des deux structures suivantes :

- Le **Collectif Handicaps 35** qui regroupe les associations dé-partementales dédiées à tous les handicaps où nous sommes re-présentés par Mme Catherine Blanchet en qualité de secrétaire
- Le **Bailleur social NEOTOA** avec lequel nous avons réalisé la résidence d'accueil Ty Breizh à Vitré et au sein du duquel nous sommes représentés par M Gérard Potin.

Enfin dans une volonté d'intégration dans le tissu local nous sommes présents au **CCAS de la ville de Noyal Châtillon** par la voix de M. Eric Chopin.

II/E- Partenariats

Toutes ces instances auxquelles nous participons nous conduisent à développer et à faire vivre des partenariats, afin que le handicap psychique soit encore mieux connu et plus largement pris en compte. Cela passe par le développement de liens avec de nombreux acteurs du médico-social, du sanitaire et du social.

A ce titre, nous sommes associés fondateurs aux côtés du CHGR, de l'APASE, de la SEA 35 et de l'AIVS du groupement « Un chez soi d'abord », qui vise à offrir un logement permanent et un accompagnement aux personnes durablement sans abri et atteintes de handicap psychique.
Nous sommes devenus en 2023, administrateur de ce GCSMS. Merci à M. Durand d'assurer avec engagement et conviction cette fonction.

II/F- Soutien aux aidants-vie associative

Vous avez pu, au travers des pages de nos deux journaux parus en 2023, apprécier le dynamisme de notre vie associative. Parmi les nombreux événements et activités qui ont jalonné l'année 2023, je retiendrai notre **traditionnel pique-nique, et notre repas de Noël, qui a réuni cette année plus de 200 convives.**

L'année 2023 nous a aussi permis de **renouer avec les journées de co-construction** qui avaient été suspendues trop longtemps en raison de la pandémie. En phase avec notre projet associatif, cette première journée de co-construction consacrée au développement durable a été préparée au cours du dernier trimestre 2023 et s'est tenue le 7 février 2024. **Le succès rencontré par cette première ne peut que nous inviter à inscrire durablement ces journées dans notre calendrier.**

Merci à tous les Bénévoles, Professionnels qui s'impliquent dans l'organisation et l'animation de ces événements et qui contribuent ainsi à entretenir la vitalité de notre Association.

Malheureusement, je ne peux clôturer mon propos sur la vie associative sans évoquer les décès qui ont touché notre Association au cours des derniers mois. Ces décès ont été autant d'épreuves, de moments difficiles à surmonter individuellement, collectivement pour nous tous Administrateurs, Professionnels et Bénéficiaires. Je renouvelle toute la sympathie, toute la compassion de l'Association aux familles et à leurs proches touchés par ces drames.

II/G - Donateurs

Cette année encore, la générosité a été au rendez-vous puisque nous avons reçu en 2023 **près de 90 000 euros de dons. Les dons de particuliers se sont élevés à 14 000 €.**

Environ la moitié de ces dons est issue de la contribution de nos 2 sponsors historiques que sont le Lion's Club de Rennes Armorique et l'Amicale Breizh Cyclo.

Je souhaite ici remercier l'Association Espoir 35 Développement, présidée par M. Pierre Le Duff pour son soutien financier et pour l'énergie qu'elle déploie avec succès dans la recherche de fonds, pour à la fois accompagner notre croissance et notre développement au quotidien.

J'apporte également tout notre soutien aux coureurs cyclistes de l'Amicale Breizh Cyclo qui s'élanceront samedi prochain pour un périple d'environ 1000 kms sur les routes bretonnes.

Un grand merci à tous.

II/H - Projets en cours

Après une année 2023 très dense en termes d'activités et de réalisations, comme vous pourrez le constater lors de la présentation par M. Durand du rapport d'activité, l'année 2024 s'inscrit dans une même ambition.

En lien avec notre Projet Associatif c'est tout d'abord la **réécriture des projets de services,** à savoir ceux du Foyer de vie, du SAVS et du SAMSAH, qui mobilise l'ensemble des acteurs de l'association. Il s'agit dans

cet exercice de **réinterroger les fonctionnements de chacun de ces services, leurs organisations et leurs principes d'intervention auprès des Bénéficiaires, des Aidants** au regard des attendus juridiques et qualitatifs qui cadrent leurs missions.
Ce travail d'ampleur, qui a débuté au dernier trimestre de l'année 2023, **devrait être finalisé à la fin de cet été.** Merci à toutes les personnes impliquées dans ce projet car il constitue un enjeu majeur pour l'association dans le sens où il décline pour les années à venir les critères essentiels et nécessaires à un accompagnement de qualité de nos Bénéficiaires.

Un autre pan de notre activité 2024 est centré sur le logement, avec de vraies préoccupations dans ce domaine. Comme vous le savez la filière immobilière rencontre depuis plusieurs mois de nombreuses difficultés liées au surenchérissement des coûts de construction, à la hausse des taux de crédits, à la diminution du pouvoir d'achat des ménages et aux lois d'urbanisation plus restrictives.
C'est dans ce contexte inédit que **nous sommes en relation avec le Conseil Départemental et l'ARS pour tenter de trouver des solutions, répondant à la fois aux besoins de vie de nos Bénéficiaires et à la régularisation de l'imbroglio juridique** dans lequel se trouve notre résidence d'accueil de Kerlorson, et dont nous vous entretenons régulièrement.

Comme vous pouvez vous en douter ce travail, conduit en collaboration étroite avec Espoir 35 Développement, exige d'être agiles et innovants pour répondre conjointement à tous ces enjeux.

Nous sommes actuellement dans une phase d'étude et de propositions, et espérons revenir vers vous dans les prochains mois avec des perspectives concrètes et encourageantes.

Au terme de la présentation de ce rapport moral, je souhaite vous réaffirmer, malgré les nouveaux défis présents dans notre environnement, **la détermination du Conseil d'Administration et de la direction de l'Association à poursuivre avec foi et constance nos missions** au service de l'amélioration des conditions de vie de nos Bénéficiaires et de leurs proches.

Merci à toutes et à tous.

Part. 3

RAPPORT *d'activités*

Introduction

2023 est une année de renouveau pour Espoir 35, une forme de printemps qui mobilise son énergie et ravive sa dynamique, après un cycle riche en développement.

La mise à jour d'un cadre est bien généralement un catalyseur pour les forces vives, et ce n'est pas un hasard si ce nouvel élan coïncide avec la mise à jour du Projet Associatif, en avril, la contractualisation de notre premier Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens (CPOM), avec le Conseil Départemental et l'ARS, en juin, et la mise en chantier dès septembre des projets de services, tant attendue par les équipes du SAVS, du foyer de vie et du SAMSAH, qui se sont mobilisées avec grande implication dans leur réécriture.

Ces documents fondamentaux portent le sens de notre action, et c'est ce qui leur confère leur propriété structurante, essentielle à un cadre professionnel. Ils sont référentiels, vecteurs pédagogiques et décrivent les réalités de travail et de fonctionnement des services.

Ces travaux, soutenus par notre démarche Qualité naissante, tombent à point nommé, à une juste distance avec l'évaluation de la Qualité de ces trois services, prévue au dernier semestre 2026. Cette programmation permet de travailler en cohérence la structuration de l'Association pour répondre aux attendus sans précipitation, en ayant le temps de la déployer avec sens.

Qui dit structuration signifie également progrès, et c'est donc nécessairement que la question de la modernisation de nos outils informatiques s'est posée. C'est ainsi que nous avons rejoint en 2023 une « grappe » d'associations pour changer de logiciel de transmissions, de « dossier unique informatisé » des bénéficiaires, la mise en place du nouveau logiciel étant financée par l'ARS.

Le bien-être des professionnels est aussi un enjeu majeur pour l'Association, à plus forte raison en cette période de crise du secteur et de la société en général. Aussi, un groupe de réflexion de professionnels portant sur les conditions de travail s'est attelé à faire le bilan des attendus à ce niveau, dans le but d'envisager une évolution qui devrait aboutir en 2024 à de nouvelles formes d'organisation. La stabilité des équipes a été renforcée sur cet exercice : elle se caractérise par la diminution de moitié des départs de professionnels vers d'autres associations cette année. Puissions-nous conserver cette belle dynamique, malgré une Convention Collective Unique et Etendue qui ne parvient pas à trouver de consensus entre les syndicats employeurs et salariés. Elle doit présider à une revalorisation salariale tant attendue en cette période d'inflation et les associations ont besoin que les personnes en responsabilité du secteur, de la branche et du gouvernement permettent une reconnaissance salariale à la hauteur des enjeux actuels.

Sur le terrain, nous avons ouvert deux habitats inclusifs, Ty Koad à La Bouëxière en février et Ty Armen à Saint-Malo en juin, offrant chacun 6 logements supplémentaires. C'est également un nouveau dispositif issu du souhait de retour à l'emploi des bénéficiaires qui a vu le jour. Le 18 avril, nous ouvrions, en partenariat avec la commune de Noyal-Châtillon-Sur-Seiche et le Secours Catholique, la Frip', une friperie en centre-ville. Cet élan faisait écho à celui du Ty Kawa un an plus tôt, par le pouvoir d'agir valorisé qu'il souligne et les possibilités de porter une orientation vers le rétablissement des personnes qu'il confère.

Le 30 novembre, l'Association prenait l'administration principale du GCSMS Un Chez Soi d'Abord, dont l'objet est de permettre à des personnes en situation de handicap psychique et en errance absolue d'accéder à un logement.

C'est donc, fin 2023, une association qui se regénère et qui déborde d'ambitions que nous laissons-là, avec l'Espoir - car chez nous il s'écrit toujours avec un grand « E »- et la détermination de voir en 2024 la concrétisation des différents projets mis en œuvre.

Yann DURAND
Directeur d'Espoir 35

Partie 3 - Rapport d'activités

III/A - Les événements de l'année 2023

Janvier :

- Vœux numériques
- Remise de chèque au titre des « Solidarités » du Crédit Mutuel de Bretagne

Février :

- Sessions de travail sur le projet associatif 2023-2027
- Ouverture de l'Habitat Inclusif Ty Koad à La Bouëxière (6 logements)

Avril :

- Ouverture de la Friperie (centre-ville de Noyal-Châtillon-Sur-Seiche), en partenariat avec le secours catholique
- Élection du Conseil Social et Économique (CSE)

Mai :

- Inauguration de Ty Koad à la Bouëxière
- Officialisation des 5 jours de congés supplémentaires (parution journal officiel)

Juin :

- Assemblée générale 2023
- Départ du 21ème Raid de l'Amicale Breizh Cyclo au profit d'Espoir 35
- Remise de chèque du Lions Club Rennes Armorique
- Fête de la musique à Ty Breizh et Kerlorson
- Ouverture de l'Habitat Inclusif Ty Armen à St-Malo (6 logements)

Août

- Rencontre avec Mme BOURRÉE, Inspectrice ARS, chargée de mission Santé mentale et Addictions

Septembre :

- Visite d'Armelle BILLARD, Vice-Présidente du Conseil Départemental 35 à l'autonomie, à Kerlorson
- Présentation du nouveau projet associatif aux Professionnels, Bénéficiaires et Aidants
- Journée des professionnels
- Pique-nique associatif annuel
- Trophée Golf de Coreva au profit d'Espoir 35
- Début des travaux sur la mise à jour des projets de services
- Accueils de 2 nouveaux services civiques
- Remise de chèque de l'Amicale Breizh Cyclo

Octobre :

- Participation des Bénéficiaires et Professionnels à «Tout Rennes Court»
- Rencontre avec Mme QUILAN, Conseillère Départementale, déléguée à la prévention du vieillissement et à la Santé Mentale
- Après-midi de sensibilisation au cancer du sein («Octobre Rose»)
- Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

Novembre :

- Accueil des nouveaux Administrateurs, visite des différentes structures d'Espoir 35
- Sensibilisation au Mois sans tabac
- Sensibilisation aux cancers masculins («Movember»)
- Espoir 35 devient administrateur principal du GCSMS «Un Chez Soi d'Abord»

Décembre :

- Journée associative de cohésion de Noël

III/B- Les projets de l'Association

- **Les 3 chantiers clés de l'année 2023 : CPOM, Projet Associatif et révision des projets de service :**

Le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) est un contrat de 5 ans entre l'ARS, le Département et le gestionnaire, visant à mettre en cohérence les objectifs de l'association avec les politiques publiques.

Il favorise la qualité des relations de gestion avec les autorités de tarification et permet une plus grande souplesse de gestion grâce au transfert d'excédents entre les structures. En août 2022, Espoir 35 a entamé le travail de contractualisation du CPOM, avec des groupes de travail et des fiches actions réparties en 4 thématiques. **La signature du CPOM avec l'ARS et le Conseil Départemental a été réalisé en juin 2023, avec effet rétroactif au 1er janvier 2023.**

Après plusieurs mois de travail collaboratif, **Espoir 35 a présenté son nouveau Projet Associatif 2023-2027 à l'assemblée générale,** élaboré grâce à la participation active de l'ensemble des parties prenantes (bénéficiaires, aidants, professionnels). Ce projet, mis à jour tous les 5 ans, constitue le socle fondamental des actions de l'association et définit sa vision, sa mission et ses valeurs. Les axes de travail pour les années à venir ont été définis autour de thématiques clés telles que l'inclusion, le développement des services et logements, la gestion responsable, la dynamique associative, le militantisme, les partenariats, le développement durable et l'évaluation du Projet Associatif.

Depuis septembre 2023, le Foyer de Vie, le SAVS et le SAMSAH d'Espoir 35 ont entamé la révision de leurs projets de service, sous la supervision du comité de pilotage associatif. Les professionnels, répartis en groupes de travail, suivent une méthodologie participative pour réévaluer leur fonctionnement, leur organisation et leurs principes d'intervention. L'objectif est de finaliser les travaux d'ici le 1er semestre 2024, tout en prenant le temps nécessaire pour garantir la qualité et la pertinence des projets pour l'ensemble des parties prenantes,de l'Association, qui ont été mis à contribution dans son élaboration.

- **Modernisation de nos outils numériques**

Logiciel du dossier unique de l'usager : Le secteur médico-social bénéficie d'un plan de financement pour généraliser l'utilisation du numérique. Espoir 35, avec 4 autres Associations, a formé la grappe «DELTA BRETAGNE» pour répondre à l'appel à projet «Programme ESMS numérique» de l'ARS Bretagne et s'équiper d'un Dossier Usager Informatisé (DUI). Le GCS e-Santé Bretagne accompagne la grappe dans la structuration de ses demandes et l'identification du meilleur prestataire.

Entre mars et mai 2023, 6 éditeurs de logiciels ont été auditionnés par le Comité de Pilotage du projet. En juin, les équipes ont assisté à des démonstrations et donné leur avis. Le futur outil facilitera le travail des professionnels, améliorera la participation et l'expression des personnes accompagnées, leurs familles et aidants, et encouragera l'autonomie des personnes dans leur parcours.

Suite Microsoft 365 : L'Association Espoir 35 a adopté la suite Microsoft 365 depuis janvier 2023 pour moderniser ses outils de collaboration et améliorer ses processus internes. Cette transition vers un environnement numérique plus performant permet aux équipes de bénéficier d'une meilleure communication et d'un accès facilité aux ressources, favorisant ainsi l'efficacité et la qualité des accompagnements proposés.

Logiciel de paie Sylae : En janvier 2023, l'Association Espoir 35 a décidé de remplacer son logiciel de paie par une solution plus performante, en optant pour Sylae. Ce changement vise à optimiser la gestion de la paie et des ressources humaines, tout en garantissant une meilleure conformité aux exigences légales et réglementaires, en lien avec le Cabinet KPMG.

- **L'ouverture des habitats inclusifs "Ty Koad" à La Bouexière et "Ty Armen" à Saint-Malo**

Le 30 mai 2023, Espoir 35 a officiellement **inauguré son nouvel Habitat Inclusif «Ty Koad» à La Bouëxière,** en présence des résidents, familles, partenaires, professionnels et administrateurs. Ce projet, soutenu par le Conseil Départemental d'Ille-Et-Vilaine et la commune de La Bouëxière, a vu le jour en février 2023, grâce au dispositif d'Aide à la Vie Partagée (AVP).

Le 5 juin 2023, **l'Habitat Inclusif «Ty Armen» de Saint-Malo a ouvert ses portes,** offrant 6 logements équipés et adaptés aux personnes souffrant de troubles psychotiques. Co-financé par l'ARS et le Conseil Départemental d'Ille-Et-Vilaine, ce projet répond à la faible capacité d'accueil en logements adaptés dans la région. Après la pose de la première pierre en mai 2022, la construction a été finalisée et les locataires ont progressivement emménagé, atteignant une occupation complète des 6 logements dès le 4 septembre 2023. «Ty Armen» offre des espaces lumineux et spacieux pour favoriser le bien-être, l'autonomie et la dignité des résidents.

III/ C - Le Conseil de la Vie Sociale

C'est l'instance d'expression des Bénéficiaires et Résidents **créée par la loi du 2 janvier 2002** dans les établissements du secteur social et médico-social (établissements pour personnes âgées, établissements pour personnes handicapées, établissements et services d'aide par le travail ...).

L'objectif est de « mettre autour de la table » l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie des établissements, en plaçant au cœur du dispositif la «personne accueillie». **Le CVS rassemble donc différents acteurs, c'est sa force et sa richesse** : représentants des Usagers, des Aidants, du Personnel, des Administrateurs, Directeur... C'est un lieu privilégié d'échanges, de dialogue, de consultation et de résolution des difficultés.

Mais c'est aussi :

- **un lieu privilégié pour connaître l'Association**
- **un lieu de réponse aux préoccupations** des bénéficiaires et des aidants, qui peuvent poser leurs questions et être sollicité
- **un lieu où sont organisés des rencontres thématiques,** des évènements institutionnels pour les Bénéficiaires et Aidants...
- **un lieu de propositions** pour contribuer au bien-être des Bénéficiaires.

En 2023, le CVS s'est réuni **5 fois.**

III/ D - Le dialogue social

Le Comité Social et Economique (CSE) a vu le jour en 2019, à la suite de l'expansion d'Espoir 35, qui a dépassé le seuil des 50 Equivalents Temps Plein répartis sur l'ensemble de l'Association.

Cette instance a instauré un dialogue social formalisé et sécurisé, encourageant des échanges et constructifs au sein de l'Association.

Le 14 avril 2023, 4 titulaires et 4 suppléants ont été élus en tant que candidats libres et assurent une meilleure représentativité des services de l'association, pour un mandat de 4 ans.

Il est important de noter que tous les membres du CSE ont bénéficié d'une **formation SSCT** (Santé, Sécurité et Conditions de Travail), garantissant une prise en compte optimale de ces enjeux au sein d'Espoir 35, et également une formation sur **le harcèlement sexuel.** Les cadres de l'Association ont également suivi cette formation.

III/E- Les Admissions

Depuis 2019, l'organisation des commissions d'admissions a été modifiée afin de mettre en corrélation les demandes de logements au sein de nos structures et les demandes en service d'accompagnement. Une commission commune rassemble les demandes en Habitat Inclusif, Résidences Accueil et Foyer de vie, une seconde commission regroupe le SAVS et SAMSAH. Chacune se réunit deux fois par an.

Ces commissions rassemblent plusieurs personnes d'Espoir 35 et d'organismes des partenaires de nos structures* :

- 2 membres du Conseil d'Administration
- Direction Espoir 35
- 4 chefs de services Espoir 35
- Médecin Psychiatre Espoir 35
- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)
- SIAO 35 pour les Résidences
- Centre médico-psychologique, pour les Services et le Foyer de Vie
- Médecin Territorial du Conseil Départemental selon disponibilités

En 2023 :

122 dossiers d'admission reçus

99 dossiers étudiés

23 dossiers incomplets

41 avis favorables

48 avis non favorables

10 demandes de rencontres

III/ F - La Banque Alimentaire

Espoir 35 dispose d'une autorisation de la préfecture pour être lieu de distribution pour la Banque Alimentaire. Ces denrées sont destinées aux Bénéficiaires de l'Association, en difficultés financières, dans une démarche d'accompagnement à l'alimentation (impossibilité de réaliser les courses, difficultés de santé ponctuelles).

Chaque semaine des Bénévoles, Bénéficiaires-Bénévoles s'investissent pour aller chercher les aliments, les stocker, les répartir dans des colis et les distribuer.

20 personnes ont bénéficié d'un colis

530 colis distribués

7.31 tonnes d'aliments

** Les membres varient en fonction des dossiers*

III/ G - La communication

Depuis plusieurs années, notre Association s'est engagée dans une démarche de structuration et d'optimisation de sa communication à destination des différents acteurs concernés. Notre volonté est de cibler au mieux nos informations en fonction des interlocuteurs auxquels nous nous adressons.

Dans cette optique, notre stratégie de communication actuelle s'articule autour de plusieurs axes :
• Le digital : nous sommes présents sur internet via notre site et les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter et YouTube). Ces plateformes nous permettent de diffuser largement nos informations afin de faire connaître nos actualités et nos actions.

• Le print : nous éditons un journal interne, des flyers spécifiques à chaque service et établissement, ainsi qu'une brochure de présentation globale de notre Association. Nous produisons également divers documents administratifs tels que des rapports annuels et des comptes rendus d'assemblée générale.

• Les relations presse : nous rédigeons et diffusons des communiqués et dossiers de presse en fonction des évènements que nous organisons ou auxquels nous participons.

• L'évènementiel : nous organisons tout au long de l'année des évènements institutionnels pour promouvoir nos actions et renforcer les liens avec les acteurs de notre association et nos partenaires.

En 2023, nous avons mis à jour nos supports print (flyers, plaquettes) en leur donnant un nouveau design et en y intégrant des photographies réalisées par une professionnelle. Notre site internet a également bénéficié d'une mise à jour en collaboration avec notre prestataire. Nous avons retravaillé les contenus et l'arborescence du site afin de refléter l'ouverture de nos nouvelles structures.

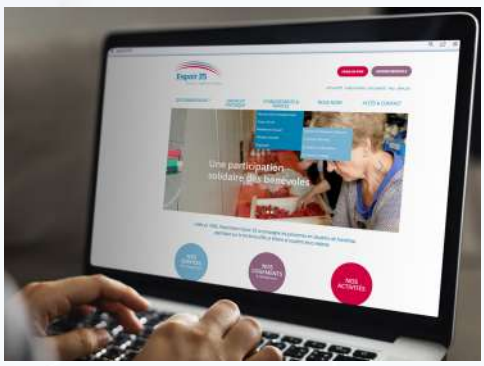

Site internet : www.espoir35.fr

Nos réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Linkedin et Youtube

Le journal de l'Association est diffusé 2 fois par an (Juin et Décembre)

Différents supports sont créés au quotidien

III/ H - Les Ressources Humaines

Effectif

72 professionnels

55 femmes **17** hommes

En moyenne, l'Équivalent Temps Plein (ETP) pour l'année 2023 s'élève à 68,10.

Répartition des métiers par groupe de fonction

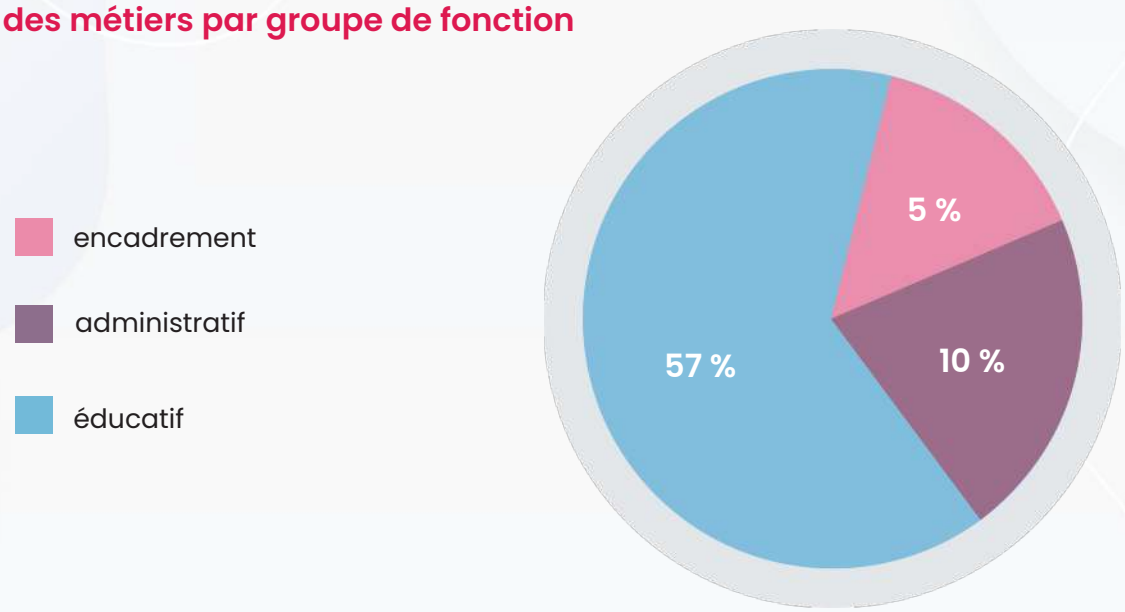

Type de départs

14 pros recrutés

12 départs de pros

Au cours de l'année 2023, Espoir 35 a connu **12 départs de professionnels, comparativement aux 25 départs en 2022.**

Parmi ces 12 départs, 8 ont été motivés par des démissions volontaires. Cette baisse du nombre de départs suggère une amélioration de la fidélisation du personnel au sein de l'Association.

- Taux d'absentéisme (à l'exclusion des formations) de **11,24 %***
- Taux de vacance de **2,84 %** équivalent temps plein (ETP). *

Ce taux est notamment influencé par les difficultés rencontrées dans le recrutement d'un médecin psychiatre, poste vacant en 2023.

** les éléments légendés en bleu avec une astérisque, constituent les indicateurs CPOM*

Pyramide âges

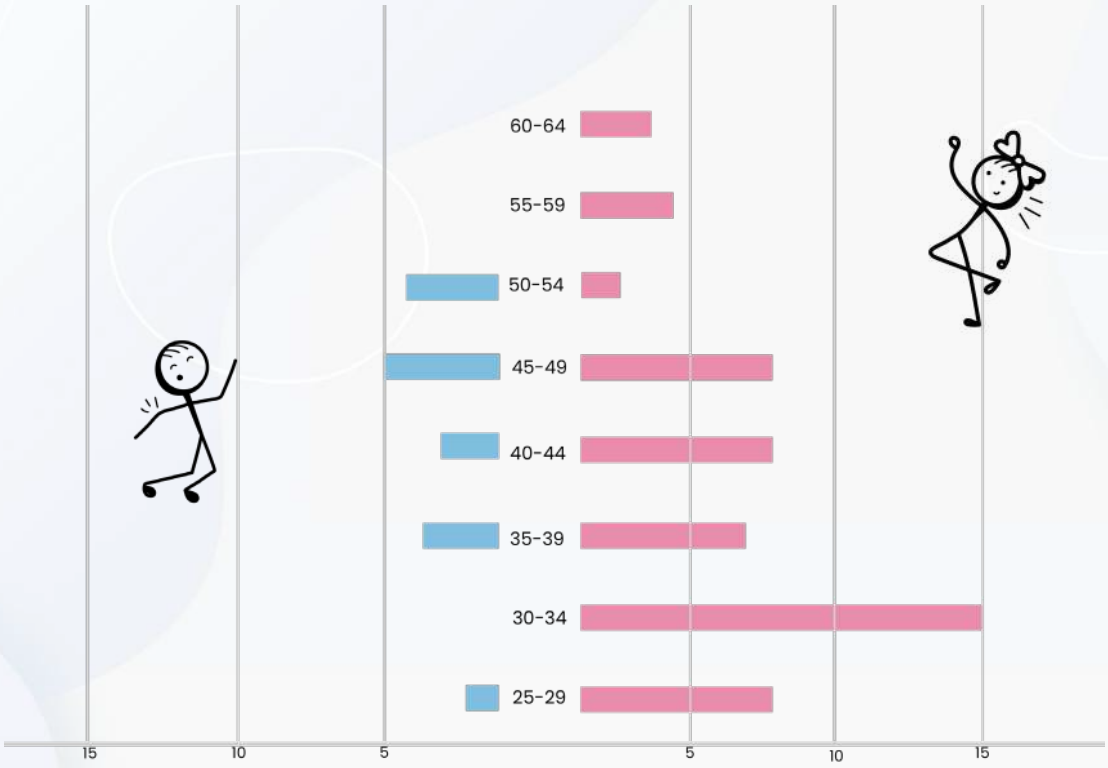

La majorité des professionnels ont entre **30 et 40 ans et sont majoritairement des femmes.**

Formations

Le plan de formation s'articule principalement autour de formations collectives, prenant en compte les besoins spécifiques des métiers, les attendus du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et les demandes individuelles des professionnels.

En 2023, des formations collectives ciblées ont été proposées pour répondre aux besoins particuliers du public accompagné, notamment sur les connaissances du handicap psychique, les conduites suicidaires et addictives, ainsi que la gestion de l'agressivité.

Compte tenu du renouvellement important du personnel au cours des trois dernières années, des budgets exceptionnels ont été alloués en 2023 **pour former l'ensemble des professionnels d'Espoir 35 à la formation Handicap Psychique Niveau 1,** et notamment avec le soutien d'Espoir 35 Développement.

Cette initiative vise à établir une culture commune et à garantir une action significative sur la formation du personnel.

Notre organisation

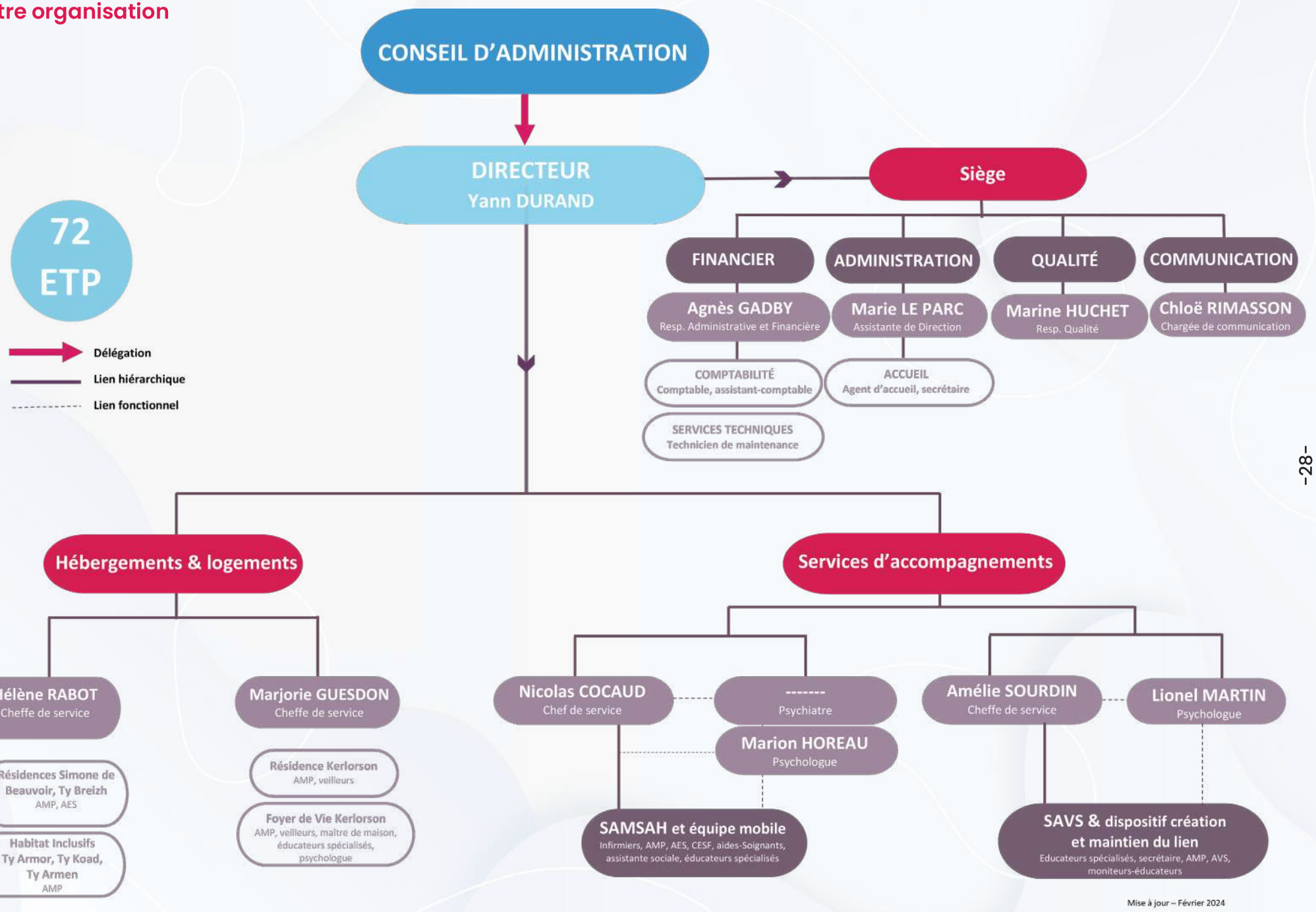

Mise à jour – Février 2024

III/ I- Démarche qualité - Gestion des risques

La Responsable Qualité (0.50 ETP) est en charge de déployer la Démarche Qualité au sein de l'Association en mettant en place des outils qui favorisent l'amélioration continue de notre organisation et de nos pratiques professionnelles.

Ses missions sont entre autre de garantir la conformité des pratiques aux exigences et règlementations en vigueur, de coordonner des actions de prévention des risques, de participer à la mise à jour du Projet Associatif et des Projets de Services et de participer à la mise en œuvre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).

Les travaux initiés en 2023

Démarche qualité :

- mise à jour du Plan d'Action Continue de la Qualité (PACQ) ;
- Instauration des Comités de Retours d'Expérience (quatre rencontres annuelles) ;
- réalisation des enquêtes de satisfaction destinées à recueillir les avis des personnes accompagnées ; des aidants, des partenaires et des bénévoles ;
- mise à jour du Plan Bleu associatif, incluant le Plan de Continuité d'Activité et le Plan Canicule ;
- sensibilisation des professionnels à la démarche Qualité lors de la journée de rentrée des professionnels.

Pilotage stratégique :

- signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ;
- coordination des travaux de réécriture du projet Associatif (validation en juin 2023) ;

Risques professionnels :

- mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
- création du PAPRIPACT (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail).

Sécurisation et gestion des caisses :

- groupe de travail et création de la procédure « Gestion des caisses ».

Sécurisation du circuit du médicament :

- réalisation d'un diagnostic relatif à la sécurisation du circuit du médicament.

Gestion documentaire :

- mise à disposition des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnels de l'ANESM sur l'outil Gestion Documentaire .

Les chiffres clés de la démarche Qualité en 2023 :

Les procédures réalisées en 2023 :

- Mise en œuvre de la Qualité et de la gestion des risques au sein d'Espoir 35
- Déclaration d'un évènement indésirable
- Déclaration d'un évènement indésirable grave
- Plan Bleu associatif - Plan de continuité d'Activité – Plan Canicule
- Astreinte cadre
- Conduite à tenir en cas de déclenchement de l'alarme incendie ou d'incendie avère
- Procédure en cas de sortie inopinée d'un résident du foyer de vie kerlorson
- Intervention du technicien de maintenance
- Charte d'Accès et d'usage au Système d'Information
- Punaises de lit : conduite à tenir
- Gestion des caisses

**aucun évènement indésirable lié à des défauts de mise en œuvre de procédures, protocoles,* conduites à tenir

ACTIVITÉ DES *établissements et services*

CPOM

Activité des établissements & services *(CPOM)*

III/J -Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

135

Bénéficiaires SAVS

34

Bénéficiaires Création & maintien du lien

61

femmes

108

hommes

44 ans

moyenne d'âge

de 22 à 70 ans

chiffres au 31/12/2023

Définition et objectifs

Le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) est agréé pour 120 places. Il propose un accompagnement social et médico-social à domicile à des personnes en situation de handicap psychique, ayant une notification MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le SAVS favorise le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux ou professionnels, il intervient sur Rennes Métropole*.

En 2023, la file active du service était de 142 personnes.

LES OBJECTIFS

- Proposer à chaque personne un **accompagnement individualisé et de proximité**
- Encourager la plus grande **autonomie** possible
- Soutenir tout ou partie des **actes essentiels de la vie quotidienne**
- Veiller à la **qualité du cadre de vie**
- S'assurer de l'**accès aux droits**
- Favoriser la participation aux **activités collectives**
- Faciliter la **fluidité des parcours** et l'accès aux établissements et services par un passage de relais progressif
- Entretenir des **liens avec l'ensemble des partenaires** dans une mission de coordination

L'équipe du SAVS propose également de multiples activités collectives, des sorties à la journée, des séjours. Elle prend en compte les Aidants, les Familles, s'attache à reconnaître leur expertise. Elle leur apporte si besoin, écoute et soutien.

DES LIEUX D'INTERVENTION VARIÉS & ADAPTÉS

- À domicile et dans l'environnement de la personne
- Sur l'Antenne SAVS de Noyal-Châtillon-Sur-Seiche (2 rue Mathurin Méheut)
- À l'extérieur pour des accompagnements aux rendez-vous, démarches administratives…
- Au sein d'espaces relais (maison de quartier, centre social, établissements partenaires…
- Au SAVS à Rennes (2 Place Simone de Beauvoir) ponctuellement.

**Sur les Communautés suivantes : CA Rennes Métropole, CC Val d'Ille-Aubigné, CC du Pays de Chateaugiron, CC Liffré-Cormier Communauté, CC Vallons de Haute Bretagne Communauté nord-est, CC Bretagne Porte de Loire Communauté nord, CC Pays de la Roche aux Fées nord-ouest, CA Vitré Communauté Ouest.*

DISPOSITIF "CRÉATION & MAINTIEN DU LIEN" EN COMPLÉMENT

Le dispositif «Création du lien» intervient en amont d'un accompagnement et s'adresse aux personnes en recherche d'informations et/ou dans une dynamique de découverte du Service. Il ne nécessite pas d'orientation de la MDPH.

Le dispositif «Maintien du lien» dispose d'un agrément de 30 places et garantit une veille sociale. Il est proposé sans limite de temps aux personnes qui, après avoir été accompagnées par le SAVS, ont acquis une capacité à gérer leur vie quotidienne et à mobiliser leurs réseaux dans le milieu ordinaire. Si besoin, en cas de difficultés passagères, l'accompagnement par le SAVS est réactivé rapidement.

En quelques chiffres

Les statistiques suivantes (en %) ont été réalisées sur le nombre de bénéficiaires SAVS présents au 31/12/2023

Le SAVS est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Flux

1.18
Ratio file d'attente

12
entrées

7
sorties

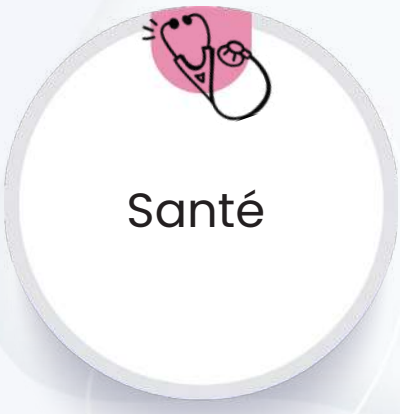

100%
ont un suivi avec un médecin généraliste

96 %
ont un suivi avec un médecin psychiatre

23 %
ont un suivi pour une pathologie chronique
(autre que les troubles psychiques)

30 %
bénéficient d'un passage Infirmier

28%
possèdent des signes prématurés du vieillissement*

36%
ont une bonne observance de leur traitement

36%
sont accompagnés pour l'hygiène corporelle et les soins par un SSIAD

7%
ont été accompagnés pour une hospitalisation en psychiatrie

Vie quotidienne

Les Accompagnements

entretien du logement — 18%

alimentation — 20%

déplacements — 44%

emploi — 15%

hygiène corporelle et soins — 19%

démarches administratives — 62%

27% bénéficient de l'intervention d'une Auxiliaire de Vie une fois par semaine.

Vie sociale & activités pros

bénéficient de l'AAH — 93%

bénéficient d'une mesure de protection — 54%

pratiquent une activité sportive ou culturelle (en dehors du SAVS)* — 32%

1/5 bénéficiaire sont dans une démarche d'insertion professionnelle.

pratiquent une activité sportive ou culturelle au sein du SAVS* — 50%

585 rencontres organisées avec le bénéficiaire *(en moyenne)*

148 appels reçus au secrétariat par mois *(en moyenne)*

15 Projets sportifs, culturels et de loisirs ont été proposés par l'ESMS*

620 Intervention d'AVS par semaine

** les éléments légendés en bleu avec une astérisque, constituent les indicateurs CPOM*

100%
participation au GOS*

100%
réponses positives au PCPE*

96%
Projets d'accompagnement personnalisés mis à jour *

100%
Projets d'accompagnement personnalisés intègrent le volet santé*

Parcours de vie

78% vivent à Rennes

63% vivent dans leur propre logement

8% ont un ou plusieurs enfants

69% ont obtenu un diplôme

Indicateurs SERAFIN-PH

Les nomenclatures SERAFIN-PH décrivent les besoins et les prestations délivrées pour répondre à ces besoins (prestations directes) et les prestations utiles à la délivrance des prestations directes (prestations indirectes)

Prestations indirectes

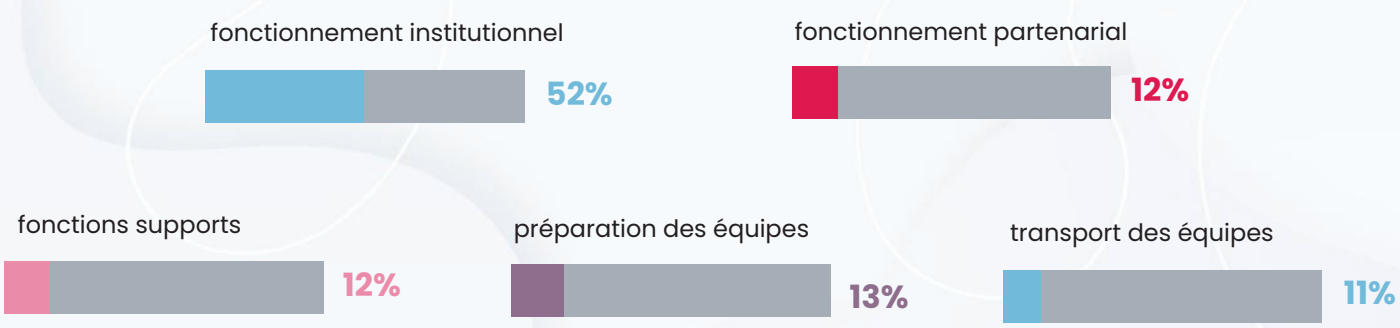

** les éléments légendés en bleu avec une astérisque, constituent les indicateurs CPOM*

Prestations directes

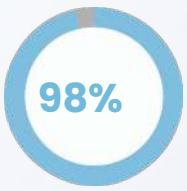

actes individuels

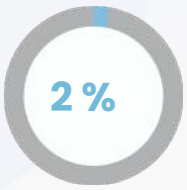

actes collectifs

5826

Heures consacrées au transport

Une équipe pluridisciplinaire

- Cheffe de service
- Educateurs spécialisés
- Auxiliaire de Vie Sociale
- Aides-médico-psychologiques
- Secrétaire
- Psychologue
- Agent d'accueil
- Moniteur éducateur

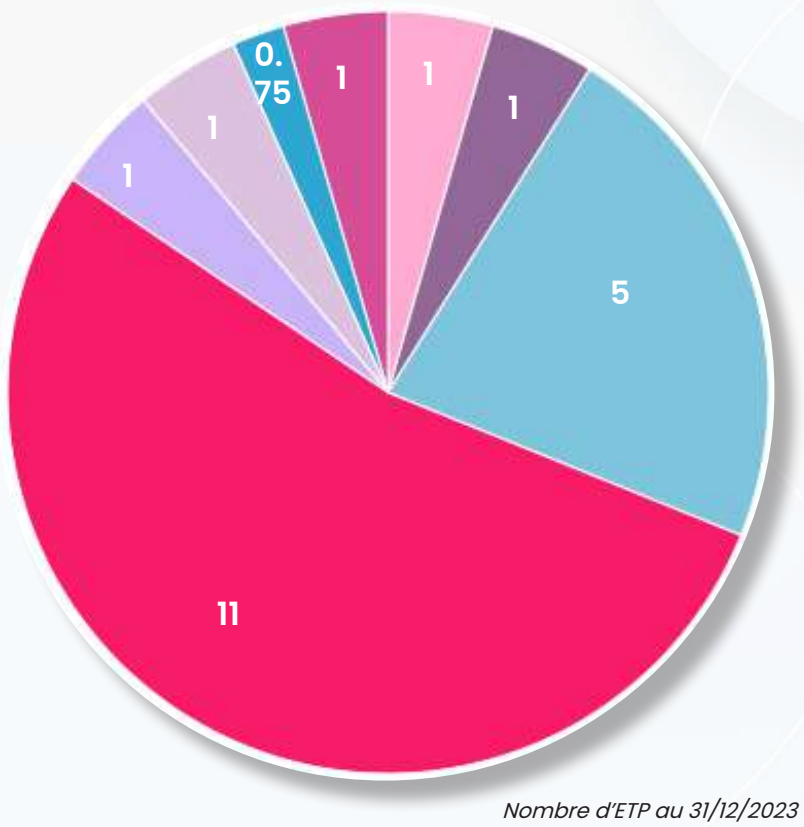

Nombre d'ETP au 31/12/2023
21.75 ETP

L'Association met à disposition du SAVS des fonctions supports dans les domaines Administratif et Logistique.

Taux de rotation du personnel*

** les éléments légendés en bleu avec une astérisque, constituent les indicateurs CPOM*

L'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DU PSYCHOLOGUE

La création en août 2021 du poste de psychologue à temps plein au sein du SAVS a permis de :

- Proposer des suivis psychothérapeutiques aux bénéficiaires en demande et des rendez-vous ponctuels selon les difficultés traversées par chacun.
- D'apporter aux membres de l'équipe pluridisciplinaire un éclairage psychopathologique sur les situations favorisant ainsi une adaptation de l'accompagnement aux dynamiques psychiques en jeu.

De nombreux échanges informels ont lieu entre les membres de l'équipe pluridisciplinaire et le psychologue. Si ces échanges sont précieux, il était nécessaire de proposer des temps formalisés à vocation clinique, au cours desquels les référents d'une situation et le psychologue se donnent l'opportunité de l'analyser plus en profondeur.

Sur l'année 2023 :

36 bénéficiaires ont eu un RDV avec le psychologue

136 entretiens ont eu lieu à domicile

226 entretiens ont eu lieu au sein du service

52 rencontres ont eu lieu à l'extérieur

50 entretiens se sont tenus par téléphone

35 temps cliniques appelés «logique du sujet»

III/K - Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapées (SAMSAH)

87

Bénéficiaires

29

femmes

58

hommes

39 ans

moyenne d'âge

de 20 à 67 ans

chiffres au 31/12/2023

Définition et objectifs

Le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) est un des services proposés par Espoir 35 pour les personnes en situation de handicap psychique, ayant une notification MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le SAMSAH, **agréé pour 65 places,** intervient sur le territoire d'Ille-et-Vilaine.

Il propose un accompagnement médico-social personnalisé permettant la réalisation du projet de vie, coordonne et/ou dispense des prestations de soins, favorise le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux ou professionnels.

En 2023, la file active du service était de 93 personnes.

LES OBJECTIFS

- Proposer à chaque personne un accompagnement individualisé et de proximité
- Apporter un soutien dans le suivi médical et paramédical
- Encourager la plus grande autonomie possible
- Soutenir tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne
- S'assurer de l'accès aux droits
- Veiller à la qualité du cadre de vie
- Favoriser la participation aux activités collectives
- Faciliter la fluidité des parcours et l'accès aux établissements et services par un passage de relais progressif
- Entretenir les liens avec l'ensemble des partenaires dans une mission de coordination

L'équipe du SAMSAH propose également des activités collectives ainsi que des séjours de vacances pour favoriser l'intégration sociale. Elle s'attache à reconnaître la place des Aidants et leur expertise réelle. Elle leur apporte si besoin une aide et un soutien.

DES LIEUX D'INTERVENTION VARIÉS & ADAPTÉS

- À domicile et dans l'environnement de la personne
- Au SAMSAH à Noyal-Châtillon-Sur-Seiche (2 Rue Mathurin Méheut)
- Sur l'Antenne SAMSAH de Saint-Malo (14 Rue des Buttes)
- À l'extérieur pour des accompagnements aux rendez-vous, démarches administratives...
- Au sein d'espaces relais (maison de quartier, centre social, établissements partenaires...)

En quelques chiffres

Les statistiques suivantes (en %) ont été réalisées sur le nombre de bénéficiaires présents au 31/12/2023

Mesures d'activités

Le SAMSAH est ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h. Une astreinte permet de proposer une continuité de service 7j/7j, 24h/24h, 365j/an.

Flux

1.43
Ratio file d'attente

14
entrées

6
sorties

Santé

96%
bénéficient d'au moins une visite médicale annuelle *

96 %
ont un suivi avec un médecin psychiatre*

21 %
ont un suivi pour une pathologie chronique (autre que les troubles psychiques)

32 %
bénéficient d'un passage infirmier

39
consultations bucco-dentaire réalisées dans l'année*

8%
présentent des signes prématurés du vieillissement*

43%
ont une bonne observance de leur traitement

32%
sont accompagnés par un SSIAD

9%
ont été accompagnés pour une hospitalisation en psychiatrie

** les éléments légendés en bleu avec une astérisque, constituent les indicateurs CPOM*

Les Accompagnements

Vie quotidienne

entretien du logement — 30%

déplacements — 6%

hygiène corporelle et soins — 10%

alimentation — 28%

emploi — 9%

démarches administratives — 69%

31% bénéficient de l'intervention d'une Auxiliaire de Vie une fois par semaine

Vie sociale & activités pros

bénéficient de l'AAH — 90%

bénéficient d'une mesure de protection — 54%

pratiquent une activité sportive ou culturelle (en dehors du SAMSAH)* — 18%

pratiquent une activité sportive ou culturelle au sein du SAMSAH* — 52%

1/10 bénéficiaires sont dans une démarche d'insertion professionnelle.

** les éléments légendés en bleu avec une astérisque, constituent les indicateurs CPOM*

280
appels reçus au secrétariat/mois *(en moyenne)*

31
bénéficiaires ont contacté l'astreinte «cadre»

281
appels sur l'astreinte «infirmiers» reçus

5.2
rencontres organisées chaque mois par bénéficiaire

612
absences ou annulations des bénéficiaires sur des RDV prévus (avec les pros.)

1030
communications de coordination/mois avec les bénéficiaires

23
réunions de synthèse avec les partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire.

75
Projets sportifs, culturels et de loisirs ont été proposés par l'ESMS*

62
actions d'éducation à la santé et à la prévention mises en places*

100%
participation au GOS*

100%
réponses positives au PCPE*

100%
Projets d'accompagnement personnalisés mis à jour *

100%
Projets d'accompagnement personnalisés intègrent le volet santé*

95%
ont bénéficié d'au moins une action de prévention dans l'année*

Parcours de vie

33%
vivent à Rennes

20%
ont un ou plusieurs enfants

96%
vivent dans leur propre logement

** les éléments légendés en bleu avec une astérisque, constituent les indicateurs CPOM*

Une équipe pluridisciplinaire

- Infirmiers
- Educateurs spécialisés
- Conseillère en économie sociale et familiale
- Chef de service
- Psychologue
- Assistante sociale
- Aides-soignants
- Secrétaire
- Aides-médico-psychologiques

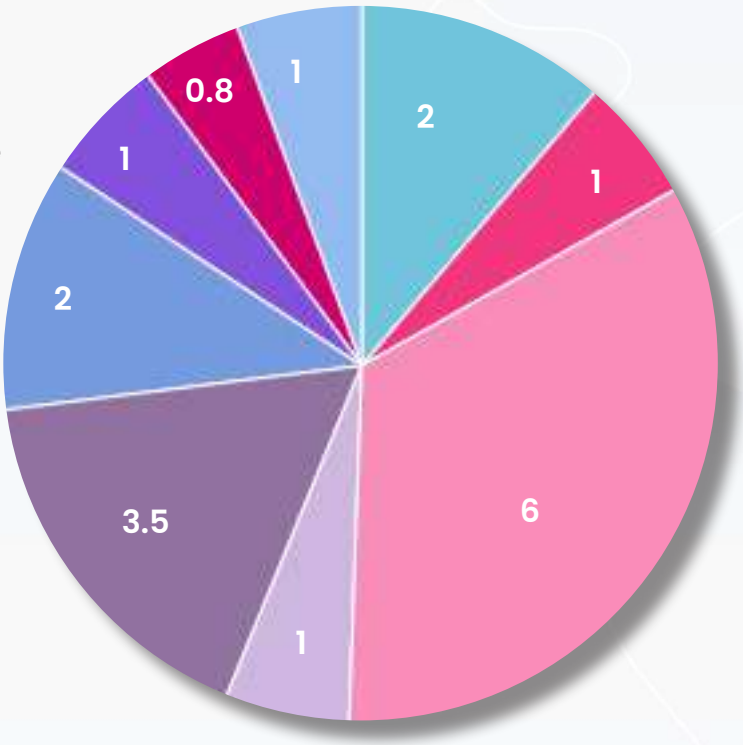

Nombre d'ETP au 31/12/2023
18.30 ETP

L'Association met à disposition du SAMSAH des fonctions supports dans les domaines Administratif et Logistique.

Taux de rotation du personnel sur les effectifs réels *

** les éléments légendés en bleu avec une astérisque, constituent les indicateurs CPOM*

L'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DE LA PSYCHOLOGUE

La psychologue au sein du SAMSAH exerce ses missions selon trois axes :

- A destination directe des bénéficiaires du service, en proposant des r**endez-vous et des suivis psychothérapeutiques.**
- Au sein de l'équipe, en **articulant ses interventions à celles des autres professionnels du service,** dans le cadre d'une proposition d'accompagnement coordonnée.
- Auprès de l'équipe, **en apportant un éclairage psychopathologique sur les situations**, favorisant ainsi une adaptation permanente de l'accompagnement aux dynamiques psychiques en jeu.

238 Rendez-vous avec le psychologue

35 bénéficiaires ont eu un RDV avec le psychologue

163 rencontres ont eu lieu au sein du service

75 rencontres ont eu lieu à domicile

19 suivis psychologiques réguliers

16 suivis psychologiques temporaires

4 bilans neuropsychologiques

III/L - Le Foyer de Vie de Kerlorson (Noyal-Châtillon-Sur-Seiche)

12

Résidents

4

femmes

8

hommes

45 ans

moyenne d'âge

De 31 à 56 ans

* chiffres au 31/12/2023

Définition et objectifs

Le Foyer de Vie est un établissement destiné aux personnes en situation de handicap psychique dans l'incapacité de vivre seules. Ce dispositif offre la possibilité d'intégrer un logement privé dans un cadre de vie collectif. Le Foyer de Vie accueille des personnes de plus de 18 ans disposant d'une orientation MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapés) et bénéficiant de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ou d'une pension d'invalidité, ainsi qu'une inaptitude au travail. La présence quotidienne des professionnels permet d'offrir un environnement sécurisant et d'assurer l'animation du collectif. Les Résidents bénéficient d'un accompagnement médical assuré par le CMP de St-Jacques-de-la-Lande.

LES OBJECTIFS

- Proposer un logement durable et sécurisé
- Favoriser la vie en collectivité, tout en préservant l'intimité, afin de restaurer le lien social
- Apprendre, développer ou maintenir la capacité à maîtriser l'ensemble des gestes de la vie quotidienne
- Garantir la mise en place d'actions préventives ou curatives dans le domaine de la santé
- Tisser des liens avec l'extérieur en favorisant la participation aux activités proposées par les Associations de proximité.

Les principaux objectifs d'Espoir 35 sont d'apporter à chacun une réponse personnalisée en matière de santé psychique et physiologique et d'accompagner les besoins psychologiques et sociaux.

L'équipe du Foyer de vie propose également de multiples activités collectives, des sorties à la journée, des séjours. Elle prend en compte les Aidants, les Familles, s'attache à reconnaître leur expertise. Elle leur apporte si besoin, écoute et soutien.

En quelques chiffres

Les statistiques suivantes (en %) ont été réalisées sur le nombre de résidents présents au 31/12/2023

Mesures d'activités

Flux

1
entrée

1
sortie

92% Taux d'occupation

4009
Journées réalisées

Il y a eu 1 admission en 2023 : 1 résidente est sortie pour un logement à la résidence accueil KERLORSON.
1 résident de la résidence accueil KERLORSON a intégré le Foyer de vie.

Santé

100%
ont un suivi avec un médecin généraliste

100%
ont un suivi avec un médecin psychiatre

50%
ont un suivi pour une pathologie chronique secondaire

25%
bénéficient d'un passage Infirmier

25% présentent des signes prématurés du vieillissement*

66%
ont plus de 5 traitements/jour (polymédication)

41%
ont un traitement à base de clozapine *(nécessité de bilan NFS)*

** les éléments légendés en bleu avec une astérisque, constituent les indicateurs CPOM*

Les suivis

100%

ont eu au moins une consultation bucco-dentaire

41%

ont un suivi pour une pathologie chronique (diabète, BPCO...)

66%

ont un suivi pédicure/ podologue

ont un suivi ophtalmologue

66%

ont un suivi nutritionniste

25%

50.5%

des résidents sont en demande d'un suivi psychologique régulier

Côté Hospitalisations

17 hospitalisations
d'une durée de 192 jours.

12 hospitalisations
d'une durée de 169 jours
pour des soins psychiatriques

5 hospitalisations
d'une durée de 23 jours
pour des soins somatiques

Résidents hospitalisés au moins une fois au cours de l'année

42%

** les éléments légendés en bleu avec une astérisque, constituent les indicateurs CPOM*

Vie quotidienne

Les Accompagnements

100%

des résidents sont accompagnés pour l'entretien du logement, du linge et l'hygiène corporelle

16%

ont un suivi SSIAD pour des soins coporels

33%

utilisent un service d'aide pour le déplacement

1/4

bénéficient d'une PCH Aide Humaine

Accompagnement spécifique psychologue

8
résidents ont bénéficié d'un entretien avec la psychologue

57
rendez-vous

La psychologue au sein du foyer de vie participe 2 fois par semaine aux transmissions d'équipe et 1 fois par semaine à la réunion d'équipe.

Vie sociale & activités pros

pratiquent une activité sportive ou culturelle à l'exterieur de l'ESMS

80%

pratiquent une activité sportive ou culturelle au sein de l'ESMS

75%

83%

des Projets d'Accompagnement personnalisés ont été mis à jour et signés

0%

participation au GOS*

0%

réponses positives au PCPE*
car pas de sollicitations

100%

Projets d'accompagnement personnalisés intègrent le volet santé*

** les éléments légendés en bleu avec une astérisque, constituent les indicateurs CPOM*

6
Projets sportifs, culturels et de loisirs ont été proposés par l'ESMS*

1 séjour réalisé du 5 au 9 juin 2023 à AMBON (Morbihan).

Les actions de sensibilisation

Sensibilisation et informations **Mois sans tabac**

Sensibilisation et informations **les Cancers Masculins (Movember)**

Sensibilisation et informations **le cancer du sein (Octobre rose)**

100% des résidents ont participé à au moins une action de prévention

Parcours de vie

1 /12 personne a un enfant

20% des résidents sont issus du milieu hospitalier

30% des résidents sont issus d'un ESMS (foyer de vie/ d'hébergement)

58% ont obtenu un diplôme

1 personne sur 12 n'a pas de mesure de protection

perçoivent l'AAH **100%**

résidents sous curatelle renforcée **67%**

résidents sous curatelle simple **80%**

Commissions d'admissions

19
personnes sur listes d'attente

2
Commissions d'admissions

Notifications MDPH

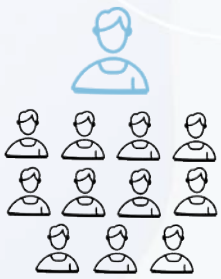

1 personne sur 12
bénéficie d'une dérogation EHPAD

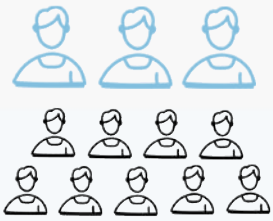

3 personnes sur 12
bénéficient d'une orientation FAM

Une équipe pluridsciplinaire présente 24h/24h

- Cheffe de service
- Aides-médico-psychologiques
- Maître de maison
- Psychologue
- Veilleurs de nuit
- Educateurs spécialisés
- Aide-soignant

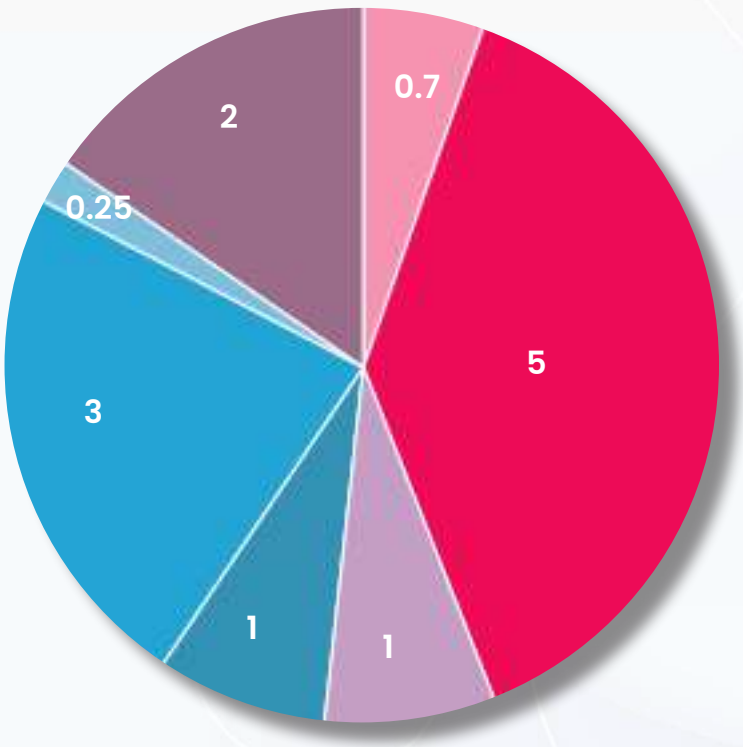

Nombre d'ETP au 31/12/2023
11.95 ETP

Taux de rotation du personnel

Activités proposées

- Atelier écriture
- Atelier médiation artistique
- Séance de relaxation
- Sortie à la foire exposition de Rennes
- Sortie Cinéma
- Sortie Bowling
- Randonnée
- Piscine
- Sorties à la médiathèque
- Sorties au marché de Noyal Chatillon s/Seiche
- Sortie à la journée « Zoo de la BOURBANSAIS »
- Exposition au Couvent des Jacobins
- Sortie Tournois de basket 3x3
- Sortie au Lac de Tremelin
- Sortie Karting
- Visite du Musée Le poète Ferrailleur »
- Sortie Fête des lucioles à Bécherel
- Sortie à la journée à Cancale – Pointe du Grouin
- Sortie « Illumination de Noël » à Rochefort en Terre.
- Soirée de Noël
- Soirée du 1er de l'an
- Sortie au Planétarium
- Sortie à la journée à la GACILLY

ACTIVITÉ DES *établissements et services*

HORS CPOM

Activité des établissements & services *(Hors CPOM)*

III/L - Résidences Accueil

Définition et objectifs

Le dispositif « Résidence Accueil » est l'une des réponses des politiques sociales en matière de logement qui s'est développée à partir de 2007 dans le cadre du plan «Logement d'Abord». Ce dispositif **offre la possibilité d'intégrer un logement privé dans un cadre semi-collectif,** dans une logique de logement durable et sans limitation de durée. Il s'adresse à des personnes en situation de handicap psychique avéré, en situation de précarité ou d'exclusion. La présence des professionnels permet d'offrir un environnement sécurisant, d'assurer l'animation et la régulation de la vie de la Résidence.

Afin de personnaliser la réalisation de leur projet de vie, il est préconisé aux locataires d'être accompagnés par un SAVS ou un SAMSAH.

LES OBJECTIFS

- Proposer un logement durable et sécurisé
- Favoriser la vie en semi-collectivité afin de restaurer le lien social tout en préservant l'intimité
- Apprendre, développer ou maintenir la capacité à maîtriser l'ensemble des gestes de la vie quotidienne
- Garantir la mise en place d'actions préventives ou curatives dans le domaine de la santé
- Tisser des liens avec l'extérieur en favorisant la participation aux activités proposées par les Associations de proximité.

L'équipe prend en compte les Aidants, les Familles, s'attache à reconnaître leur expertise. Elle leur apporte si besoin, écoute et soutien.

Simone de Beauvoir

Cette Résidence ouverte en 2009, compte 20 appartements, dont 8 regroupés place Simone de Beauvoir et 12 situés à proximité. La Résidence est encadrée par 3 Aides Médico-Psychologiques (AMP), présents de 9h00 à 17h00 la semaine et un samedi sur deux.

Kerlorson

La Résidence «Kerlorson» a ouvert ses portes en novembre 2020. Elle compte 24 appartements T1 avec terrasse. La Résidence est encadrée par 3 Aides-Médico-Psychologiques (AMP) du lundi au samedi de 9h00 à 18h00.

Ty Breizh

La Résidence «Ty Breizh» a ouvert ses portes en Juillet 2021. Elle dispose de 15 logements. La Résidence est encadrée par 2 Professionnels Aides Médico-Psychologiques (AMP), présents du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00 et un samedi sur deux. Des visites quotidiennes d'infirmiers du CMP-CATTP-Hôpital de jour de Vitré sont également mises en place.

III/L. a - La Résidence Accueil Kerlorson
(Noyal-Chatillon s/Seiche)

24 locataires

6 femmes

18 hommes

41 ans moyenne d'âge

De 25 à 64 ans

ACTIVITÉS / SÉJOURS

Résidents ont participé régulièrement aux activités proposées.

75%

9 personnes/24
n'ont pas de mesure de protection

- **Ile de Hoëdic : 3 jours, 2 nuits**

L'équipe professionnelle

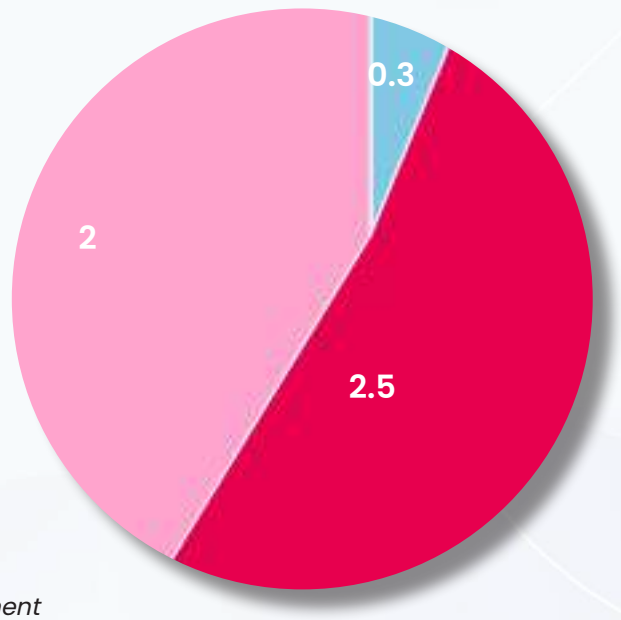

- Veilleurs de nuit
- Aides-médico-psychologiques
- Cheffe de service

Nombre d'ETP au 31/12/2023
4.8 ETP

NB : Du fait du classement ERP de la Résidence, l'encadrement de jour est réduit pour déployer une équipe de nuit, qui s'impose légalement, malgré le fait qu'elle n'ait pas d'existence nécessaire pour l'objet de l'activité.

III/L. b- La Résidence Accueil Simone de Beauvoir *(Rennes)*

18
locataires
(3 départs- 1 arrivée)

5
femmes

13
hommes

41 ans
moyenne d'âge

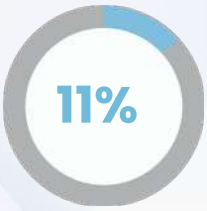

sont suivis par le **SAMSAH**

sont suivis par le **SAVS**

ACTIVITÉS / SEJOURS

Résidents ont participé régulièrement aux activités proposées.

44%

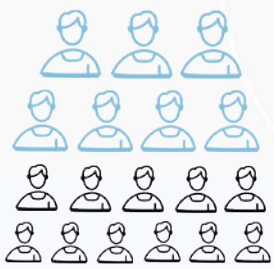

7 personnes sur 18
n'ont pas de mesure de protection

L'équipe professionnelle

- Aides-médico-psychologiques
- Cheffe de service

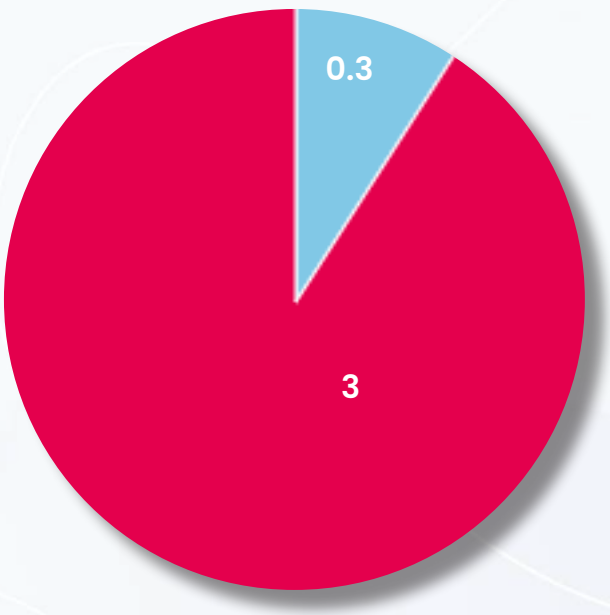

Nombre d'ETP au 31/12/2023
3.3 ETP

III/L. c- La Résidence Accueil Ty Breizh *(Vitré)*

15
locataires
(1 départ - 1 arrivée)

3
femmes

12
hommes

38 ans
moyenne d'âge

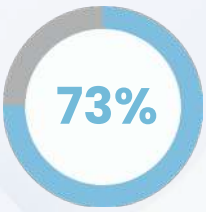

sont suivis par le **SAMSAH**

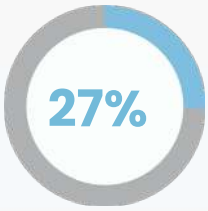

sont suivis par le **SAVS**

ACTIVITÉS / SEJOURS

Résidents ont participé régulièrement aux activités proposées.

9 personnes sur 15
n'ont pas de mesure de protection

- **Ile de Bréhat : 2 jours et 1 nuit**
  6 participants

L'équipe professionnelle

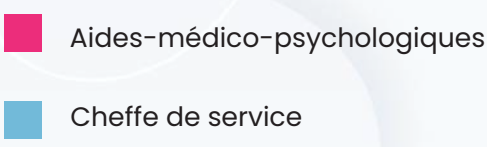

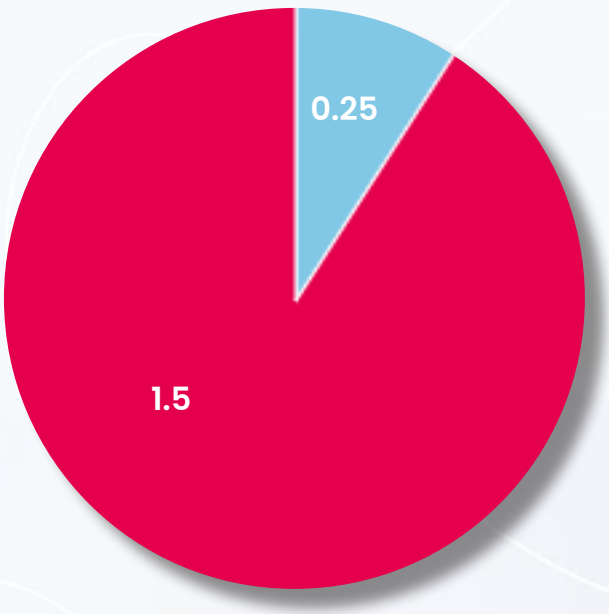

Nombre d'ETP au 31/12/2023
1.75 ETP

III/M - Les Habitats Inclusifs

Définition et objectifs

Le dispositif « Habitat Inclusif » est un dispositif alternatif au « tout domicile » ou « tout collectif » initié par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine en 2012. Ce mode d'habitat propose **une offre de logements adaptés situés dans le parc locatif social ou privé.** L'Habitat Inclusif est adossé à une offre de services permettant d'accompagner les Résidents dans leur logement afin de leur permettre d'y vivre de façon durable et agréable. Il s'adresse à des personnes en situation de handicap psychique ayant le projet et la capacité de vivre à domicile de manière autonome.

Les locataires bénéficient également d'un accompagnement médico-social assuré par un SAVS ou un SAMSAH, ainsi que du passage d'infirmiers.

LES OBJECTIFS

- Proposer un logement durable et sécurisé
- Favoriser la vie en semi-collectivité afin de restaurer le lien social tout en préservant l'intimité
- Apprendre, développer ou maintenir la capacité à maîtriser l'ensemble des gestes de la vie quotidienne
- Garantir la mise en place d'actions préventives ou curatives dans le domaine de la santé
- Tisser des liens avec l'extérieur en favorisant la participation aux activités proposées par les Associations de proximité.

L'Association prend en compte les Aidants, les Familles et s'attache à reconnaître leur expertise. Elle apporte si besoin, écoute et soutien.

Ty Armor

L'Habitat Inclusif « Ty Armor » propose 6 logements et des espaces collectifs au 1er étage d'un immeuble construit en 2016. Ty Armor est encadré par un professionnel AMP à mi-temps.

Ty Koad

L'Habitat Inclusif "Ty Koad" a ouvert ses portes en 2023 et propose 6 logements et un espace collectif. Un professionnel AMP encadre l'habitat à mi-temps.

Ty Armen

L'Habitat Inclusif « Ty Armen » a ouvert ses portes en 2023 et propose 6 logements et un espace collectif. Un professionnel AMP encadre l'habitat à mi-temps.

III/M.a - L'habitat inclusif Ty Armor *(Rennes)*

6
locataires
(1 départ- 1 arrivée)

3
femmes

3
hommes

50 ans
moyenne d'âge

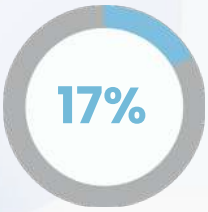

sont suivis par le **SAMSAH**

sont suivis par le **SAVS**

3 personnes sur 6
n'ont pas de mesure de protection

Résidents ont participé régulièrement aux activités proposées.

L'équipe professionnelle

- Aides-médico-psychologiques
- Cheffe de service

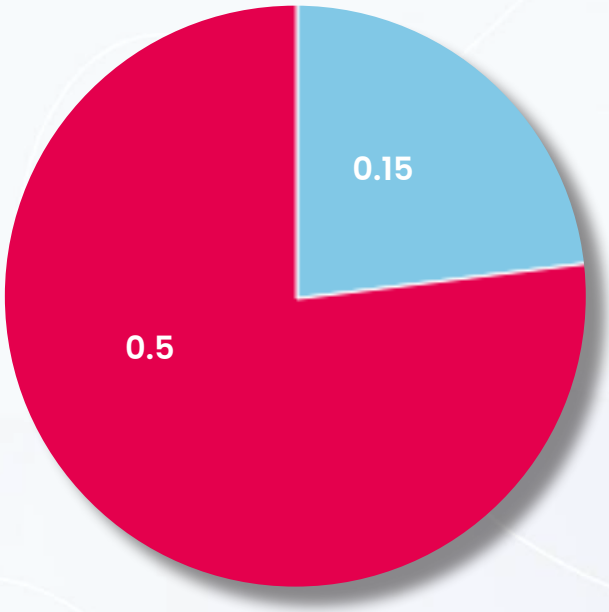

Nombre d'ETP au 31/12/2023
0.65 ETP

III/M.b - L'habitat inclusif Ty Koad
(La Bouëxière)

6
locataires
(2 départs - 2 arrivées)

2
femmes

4
hommes

41 ans
moyenne d'âge

sont suivis par le **SAMSAH**

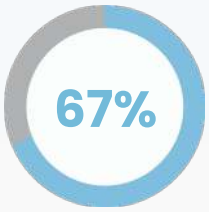

sont suivis par le **SAVS**

3 personnes sur 6
n'ont pas de mesure de protection

ACTIVITÉS / SEJOURS

Résidents ont participé régulièrement aux activités proposées.

100%

L'équipe professionnelle

- Aides-médico-psychologiques
- Cheffe de service

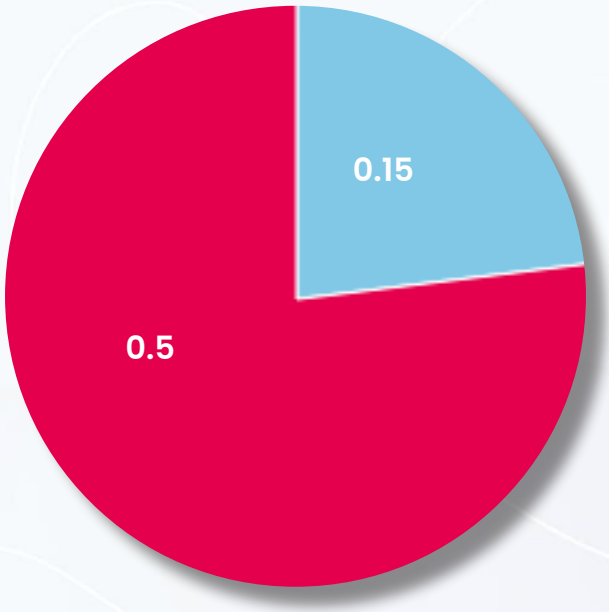

Nombre d'ETP au 31/12/2023
0.65 ETP

III/M.c - L'habitat inclusif Ty Armen
(Saint-Malo)

6 locataires

2 femmes

4 hommes

43 ans moyenne d'âge

0% sont suivis par le **SAMSAH**

17% sont suivis par le **SAVS**

2 personnes sur 6 n'ont pas de mesure de protection

ACTIVITÉS / SEJOURS

Résidents ont participé régulièrement aux activités proposées.

100%

L'équipe professionnelle

- Aides-médico-psychologiques
- Cheffe de service

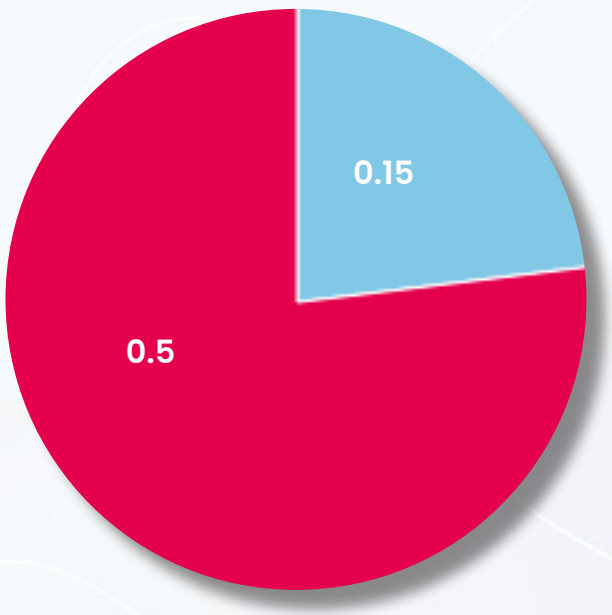

Nombre d'ETP au 31/12/2023
0.65 ETP

Part. 4

RAPPORT *Financier*

Partie 4 : Comptes annuels 2023

Faits marquants impactant l'exercice 2023 de façon transversale :

- Fin du dispositif «Bien Chez Soi» au 31/12/2022
- Mise en œuvre d'un nouveau progiciel de gestion des paies au 01/01/2023
- Mise en place de nouvelles procédures de gestion des caisses et réduction du nombre de caisses gérées dans les services (sécurisation)
- Optimisation des flux de trésorerie
- Optimisation des remboursements IJSS des arrêts maladie
- Optimisation des charges fiscales assises sur les salaires
- Vacance du poste de Psychiatre sur le SAMSAH
- Attribution de 5 congés supplémentaires par salarié non-cadre
- Comptabilisation de la provision du solde des repos annuels des cadres

PERIMÈTRE CPOM : Foyer de vie, SAVS, SAMSAH et Siège

Le résultat comptable 2023 de l'ensemble des établissements du périmètre CPOM de l'Association Espoir 35 présente un **résultat excédentaire de 293 952 €** (208 869 € en 2022).

	FDV	SAVS	SAMSAH	SIEGE
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	81 435,15	68 087,19	49 260,63	44 650,98
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	599 896,82	990 815,34	923 696,86	482 900,14
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	235 215,58	460 081,94	363 541,50	134 690,49
TOTAL DES DEPENSES	916 547,55	1 518 984,47	1 336 498,99	662 241,61
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	691 340,04	1 422 614,00	1 548 015,33	-
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	254 636,22	99 467,29	1 625,00	630 858,54
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	23 141,93	19 760,66	5 382,98	31 383,07
TOTAL DES PRODUITS	969 118,19	1 541 841,95	1 555 023,31	662 241,61
RESULTAT	52 570,64	22 857,48	218 524,32	-
	293 952,44 CPOM			

FOYER DE VIE KERLORSON

Le résultat comptable de l'exercice est excédentaire de 52 571 € pour 2023 (92 035 € sur 2022).

LIBELLE	REALISE 2022	BP EXECUTOIRE 2023	REALISE 2023	ECART REALISE 2023/2022	ECART BP 2023/ REALISE 2023
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	81 532,36	89 954,00	81 435,15	- 97,21	- 8 518,85
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	578 778,44	641 051,00	599 896,82	21 118,38	- 41 154,18
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	309 001,78	220 826,00	235 215,58	- 73 786,20	14 389,58
TOTAL DES DEPENSES	969 312,58	951 831,00	916 547,55	- 52 765,03	- 35 283,45
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	745 958,86	882 820,00	691 340,04	- 54 618,82	- 191 479,96
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	255 295,16	69 011,00	254 636,22	- 658,94	185 625,22
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	88 546,32	-	23 141,93	- 65 404,39	23 141,93
TOTAL DES PRODUITS	1 089 800,34	951 831,00	969 118,19	- 120 682,15	17 287,19
RESULTAT COMPTABLE	120 487,76	-	52 570,64	- 67 917,12	52 570,64
Reprise Excédent / Déficit	- 28 452,31	-	-	28 452,31	-
RESULTAT APRES REPRISE EXCEDENT / DEFICIT	92 035,45	-	52 570,64	- 39 464,81	52 570,64

Le groupe 1 des dépenses afférentes à l'exploitation reste stable par rapport à 2022.
Un audit sur l'optimisation des charges fiscales assises sur les salaires (-20 K€) a permis d'atténuer la ligne budgétaire des dépenses de personnel.

Le groupe 3 des dépenses afférentes à la structure se trouve en dépassement suite à l'augmentation indiciaire des loyers et des charges d'entretien relatives à l'immobilier.

Les produits issus de la dotation globale du conseil départemental connaissent une nette baisse (-120 K€). En effet, suite à la signature du CPOM, cette dotation a été calculée sur une moyenne des 3 dernières années du taux d'aide sociale. Sur les exercices précédents, le Conseil Départemental ajustait trimestriellement la dotation globale en fonction de l'occupation réelle. Le taux d'occupation du foyer de vie s'élève à 93,17 % en 2023 (94,11 % en 2022).

Il a été décidé d'affecter le résultat 2023 du Foyer de vie de 52 570 € en réserve de compensation de charges d'amortissement pour assurer le renouvellement des immobilisations à venir.

SAVS

Le résultat comptable de l'exercice est excédentaire de 22 857 € pour 2023 (10 908 € sur 2022).

LIBELLE	REALISE 2022	BP EXECUTOIRE 2023	REALISE 2023	ECART REALISE 2023/2022	ECART BP 2023/ REALISE 2023
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	57 465,68	67 303,00	68 087,19	10 621,51	784,19
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	959 587,99	1 070 073,00	990 815,34	31 227,35	- 79 257,66
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	371 815,73	389 087,00	460 081,94	88 266,21	70 994,94
TOTAL DES DEPENSES	**1 388 869,40**	**1 526 463,00**	**1 518 984,47**	**130 115,07**	**- 7 478,53**
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 269 914,00	1 422 420,00	1 422 614,00	152 700,00	194,00
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	92 900,60	104 043,00	99 467,29	6 566,69	- 4 575,71
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	1 054,63	-	19 760,66	18 706,03	19 760,66
TOTAL DES PRODUITS	**1 363 869,23**	**1 526 463,00**	**1 541 841,95**	**177 972,72**	**15 378,95**
RESULTAT COMPTABLE	**- 25 000,17**	**-**	**22 857,48**	**47 857,65**	**22 857,48**
Reprise Excédent / Déficit	**35 907,77**	**-**	**-**	**- 35 907,77**	**-**
RESULTAT APRES REPRISE EXCEDENT / DEFICIT	**10 907,60**	**-**	**22 857,48**	**11 949,88**	**22 857,48**

Les dépenses afférentes à l'exploitation ont subi une forte hausse sur les dépenses d'énergie (+10 K€).

Le groupe 3 des dépenses afférentes à la structure se trouve en dépassement suite à l'augmentation indiciaire des loyers et à l'augmentation des frais de siège mais qui restent en équilibre budgétaire.

Il a été décidé d'affecter le résultat 2023 du SAVS de 22 857 € en compensation du report à nouveau négatif de 12 000 € et en réserve de compensation de charges d'amortissement pour le solde de 10 857 €.

SAMSAH

Le résultat comptable de l'exercice est excédentaire de 218 524 € pour 2023 (105 926 € sur 2022).

LIBELLE	REALISE 2022	BP EXECUTOIRE 2023	REALISE 2023	ECART REALISE 2023/2022	ECART BP 2023/ REALISE 2023
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	46 927,60	61 961,00	49 260,63	2 333,03	- 12 700,37
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	1 017 669,62	1 118 564,95	923 696,86	- 93 972,76	- 194 868,09
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	335 760,97	360 952,00	363 541,50	27 780,53	2 589,50
TOTAL DES DEPENSES	**1 400 358,19**	**1 541 477,95**	**1 336 498,99**	**- 63 859,20**	**- 204 978,96**
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 418 723,93	1 539 641,95	1 548 015,33	129 291,40	8 373,38
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	1 388,00	1 836,00	1 625,00	237,00	- 211,00
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	5 397,89	-	5 382,98	- 14,91	5 382,98
TOTAL DES PRODUITS	**1 425 509,82**	**1 541 477,95**	**1 555 023,31**	**129 513,49**	**13 545,36**
RESULTAT COMPTABLE	**25 151,63**	-	**218 524,32**	**193 372,69**	**218 524,32**
Reprise Excédent / Déficit	**80 774,23**	-	-	**- 80 774,23**	-
RESULTAT APRES REPRISE EXCEDENT / DEFICIT	**105 925,86**	-	**218 524,32**	**112 598,46**	**218 524,32**

Les dépenses afférentes à l'exploitation restent stables.

Un audit sur l'optimisation des charges fiscales assises sur les salaires (-18 K€) a permis d'atténuer la ligne budgétaire des dépenses de personnel.
La vacance de poste de psychiatre explique essentiellement l'excédent dégagé sur cette structure.

Une quote-part des opérations faites en commun a été affectée à la section tarifaire soins à hauteur de 51 K€. Ces charges ne constituent pas des frais de siège mais des frais liés à des contrats groupés négociés au niveau du siège tels que les systèmes d'information et autres prestations.

Il a été décidé d'affecter le résultat 2023 du SAVS de 218 524 € en réserve de compensation à hauteur de 48 524 € et en réserve de compensation de charges d'amortissement pour le solde de 170 000 €.

SIÈGE

Le montant total des dépenses des frais de siège en 2023 est de 662 242 € (564 537 € en 2022).
Le montant total des frais de siège à répartir sur l'ensemble des établissements de l'Association pour l'exercice 2023 s'élève à 629 994 € (523 728 € en 2022).

La répartition des frais de siège a été appliquée sur les établissements d'après la notification du budget exécutoire du siège par le Conseil département, à savoir :

- SAVS 39,40 % (248 217 €)
- Foyer de vie 18,50 % (116 549 €)
- SAMSAH 40,00 % (251 997 €)

LIBELLE	REALISE 2022	BP EXECUTOIRE 2023	REALISE 2023	ECART REALISE 2023/2022	ECART BP 2023/ REALISE 2023
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	45 073,71	45 688,00	44 650,98	- 422,73	- 1 037,02
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	419 821,28	426 317,00	482 900,14	63 078,86	56 583,14
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	99 641,65	150 791,00	134 690,49	35 048,84	- 16 100,51
TOTAL DES DEPENSES	**564 536,64**	**622 796,00**	**662 241,61**	**97 704,97**	**39 445,61**
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	-	-	-	-	-
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	547 037,79	622 796,00	630 858,54	83 820,75	8 062,54
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	17 498,85	-	31 383,07	13 884,22	31 383,07
TOTAL DES PRODUITS	**564 536,64**	**622 796,00**	**662 241,61**	**97 704,97**	**39 445,61**
RESULTAT COMPTABLE	-	-	-	-	-
Reprise Excédent / Déficit	-	-	-	-	-
RESULTAT APRES REPRISE EXCEDENT / DEFICIT	-	-	-	-	-

PERIMÈTRE HABITAT INCLUSIF : Ty Armor, Ty Koad, Ty Armen

Le résultat comptable 2023 de l'ensemble des établissements du périmètre "Habitat inclusif" de l'Association Espoir 35 présente un résultat excédentaire de 30 193 €.

	TY ARMOR	TY KOAD	TY ARMEN
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	2 645,62	6 322,80	5 222,86
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	18 393,80	28 335,04	14 223,89
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	29 682,32	23 903,36	14 867,67
TOTAL DES DEPENSES	50 721,74	58 561,20	34 314,42
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	28 800,00	27 200,00	31 253,00
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	43 078,14	27 755,15	15 704,15
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS	71 878,14	54 955,15	46 957,15
RESULTAT	21 156,40	- 3 606,05	12 642,73
		30 193,08 HI	

TY ARMOR

Le résultat comptable de l'exercice est excédentaire de 21 156 € pour 2023 (11 380 € sur 2022).

Taux d'occupation à 96% en 2023 (100% en 2022).

LIBELLE	REALISE 2022	BP EXECUTOIRE 2023	REALISE 2023	ECART REALISE 2023/2022	ECART BP 2023/ REALISE 2023
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	1 909,05	3 089,00	2 645,62	736,57	- 443,38
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	26 752,29	24 379,00	18 393,80	- 8 358,49	- 5 985,20
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	28 966,58	41 460,00	29 682,32	715,74	- 11 777,68
TOTAL DES DEPENSES	57 627,92	68 928,00	50 721,74	- 6 906,18	- 18 206,26
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	24 000,00	24 000,00	28 800,00	4 800,00	4 800,00
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	44 928,00	44 928,00	43 078,14	- 1 849,86	- 1 849,86
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	80,00	-	-	- 80,00	-
TOTAL DES PRODUITS	69 008,00	68 928,00	71 878,14	2 870,14	2 950,14
RESULTAT COMPTABLE	11 380,08	-	21 156,40	9 776,32	21 156,40
Reprise Excédent / Déficit	-	-	-		
RESULTAT APRES REPRISE EXCEDENT / DEFICIT	11 380,08	-	21 156,40	9 776,32	21 156,40

Au même titre que l'année dernière, l'évaluation budgétaire incertaine des charges locatives de 758 € par mois constatées à 87.50 € par mois permet de générer ce résultat excédentaire.

Les dépenses afférentes au personnel ont été moindre en 2023 en lien avec l'arrêt maladie non remplacé du professionnel.

Il a été décidé d'affecter le résultat 2023 de l'habitat inclusif Ty Armor de 21 156 € en réserve de compensation de charges d'amortissement pour assurer le renouvellement des immobilisations à venir.

TY KOAD

Pour sa première année d'exercice comptable (ouverture en février 2023), le résultat comptable de l'exercice est déficitaire de 3 606 €

Le taux d'occupation en année pleine est de 75.44 % et en mois d'ouverture 82,30 %.

LIBELLE	REALISE 2022	BP EXECUTOIRE 2023	REALISE 2023	ECART REALISE 2023/2022	ECART BP 2023/ REALISE 2023
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	-	3 710,00	6 322,80	6 322,80	2 612,80
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	-	23 864,00	28 335,04	28 335,04	4 471,04
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	-	33 218,00	23 903,36	23 903,36	- 9 314,64
TOTAL DES DEPENSES	-	**60 792,00**	**58 561,20**	**58 561,20**	- **2 230,80**
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	-	24 000,00	27 200,00	27 200,00	3 200,00
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	-	36 792,00	27 755,15	27 755,15	- 9 036,85
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS	-	**60 792,00**	**54 955,15**	**54 955,15**	- **5 836,85**
RESULTAT COMPTABLE	-	-	- **3 606,05**	- **3 606,05**	- **3 606,05**
Reprise Excédent / Déficit					
RESULTAT APRES REPRISE EXCEDENT / DEFICIT	-	-	- **3 606,05**	- **3 606,05**	- **3 606,05**

L'habitat inclusif Ty Armor a dû assumer les charges des logements vacants (charges liées à l'ouverture, charges de loyer, d'énergie, de personnel…) le temps de l'attribution des logements suite à l'ouverture, ce qui explique le déficit constaté. En effet, le conseil départemental n'a pas tenu compte de ces difficultés en proratisant la dotation sur le nombre de mois de présence des résidents.

Le résultat déficitaire de l'habitat inclusif Ty Koad de 3 606 € a été inscrit en report à nouveau.

TY ARMEN

Pour sa première année d'exercice comptable (ouverture en juillet 2023), le résultat comptable de l'exercice est excédentaire de 12 643 €.

Le taux d'occupation en année pleine est de 42.27 % et en mois d'ouverture 84,54 %.

LIBELLE	REALISE 2022	BP EXECUTOIRE 2023	REALISE 2023	ECART REALISE 2023/2022	ECART BP 2023/ REALISE 2023
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	-	3 710,00	5 222,86	5 222,86	1 512,86
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	-	23 864,00	14 223,89	14 223,89	- 9 640,11
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	-	33 578,00	14 867,67	14 867,67	- 18 710,33
TOTAL DES DEPENSES	-	**61 152,00**	**34 314,42**	**34 314,42**	- **26 837,58**
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	-	-	31 253,00	31 253,00	31 253,00
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	-	61 152,00	15 704,15	15 704,15	- 45 447,85
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS	-	**61 152,00**	**46 957,15**	**46 957,15**	- **14 194,85**
RESULTAT COMPTABLE	-	-	**12 642,73**	**12 642,73**	**12 642,73**
Reprise Excédent / Déficit					
RESULTAT APRES REPRISE EXCEDENT / DEFICIT	-	-	**12 642,73**	**12 642,73**	**12 642,73**

Contrairement à l'habitat inclusif Ty Koad, le financeur, en l'occurrence l'ARS, n'a pas proratisé la subvention sur le nombre de mois de présence des résidents.
Cette souplesse a permis à l'habitat inclusif Ty Armen de dégager un excédent et pouvoir faire face, à l'avenir, à des charges liées à de la vacance potentielle de logement.

Il a été décidé d'affecter le résultat 2023 de l'habitat inclusif Ty Armen de 12 643 € en réserve de compensation.

PERIMÈTRE RESIDENCE D'ACCUEIL : Simone de Beauvoir, Ty Breizh, Kerlorson

Le résultat comptable 2023 de l'ensemble des établissements du périmètre "Résidence d'accueil" de l'Association Espoir 35 présente un résultat excédentaire de 20 974 €.

	SDB	TY BREIZH	RA KERLORSON
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	28 890,79	25 375,83	24 051,27
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	138 738,07	92 672,38	223 984,65
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	80 443,42	57 320,06	152 763,31
TOTAL DES DEPENSES	248 072,28	175 368,27	400 799,23
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	142 350,00	-	-
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	112 041,62	198 321,50	380 631,00
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON	3 680,00	-	8 189,92
TOTAL DES PRODUITS	258 071,62	198 321,50	388 820,92
RESULTAT	9 999,34	22 953,23	- 11 978,31
	20 974,26 RESIDENCES		

SIMONE DE BEAUVOIR

Le résultat comptable de l'exercice est excédentaire de 9 999 € pour 2023 (- 21 874€ sur 2022).

Taux d'occupation à 97,36 % en 2023 (94 % en 2022)

La revalorisation de la subvention au regard du financement de l'indemnité des métiers socio-éducatifs a

LIBELLE	REALISE 2022	BP EXECUTOIRE 2023	REALISE 2023
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	25 130,89	27 974,00	28 890,79
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	156 484,74	139 077,72	138 738,07
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	89 906,01	89 419,00	80 443,42
TOTAL DES DEPENSES	271 521,64	256 470,72	248 072,28
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	139 650,00	142 350,00	142 350,00
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	109 997,99	114 120,72	112 041,62
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	-	-	3 680,00
TOTAL DES PRODUITS	249 647,99	256 470,72	258 071,62
RESULTAT COMPTABLE	- 21 873,65	-	9 999,34
Reprise Excédent / Déficit			
RESULTAT APRES REPRISE EXCEDENT / DEFICIT	- 21 873,65	-	9 999,34

permis de stabiliser l'équilibre financier de la structure.

Au regard du déficit généré en 2022, bien que cette structure soit très vétuste, par mesure de prudence aucun travaux n'a été engagé en 2023. Le résultat de l'exercice 2023 permettra, en partie, de remettre en état certains logements.

Il a été décidé d'affecter le résultat 2023 de résidence d'accueil Simone de Beauvoir de 9 999 € en report à nouveau.

TY BREIZH

Le résultat comptable de l'exercice est excédentaire de 22 953 € pour 2023 (36 552 € sur 2022).

Taux d'occupation à 98,89 % en 2023 (97 % en 2022)

LIBELLE	REALISE 2022	BP EXECUTOIRE 2023	REALISE 2023	ECART REALISE 2023/2022	ECART BP 2023/ REALISE 2023
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	20 985,30	36 404,00	25 375,83	4 390,53	- 11 028,17
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	73 029,13	71 708,50	92 672,38	19 643,25	20 963,88
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	63 378,03	90 810,00	57 320,06	- 6 057,97	- 33 489,94
TOTAL DES DEPENSES	157 392,46	198 922,50	175 368,27	17 975,81	- 23 554,23
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	-	-	-	-	-
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	193 944,97	198 922,50	198 321,50	4 376,53	- 601,00
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS	193 944,97	198 922,50	198 321,50	4 376,53	- 601,00
RESULTAT COMPTABLE	36 552,51	-	22 953,23	- 13 599,28	22 953,23
Reprise Excédent / Déficit	-	-	-		
RESULTAT APRES REPRISE EXCEDENT / DEFICIT	36 552,51	-	22 953,23	- 13 599,28	22 953,23

Le résultat excédentaire s'explique par l'effet «année pleine» de l'ajustement du loyer sur le coût de revient réel.

Il a été décidé d'affecter le résultat 2023 de résidence d'accueil Ty Breizh de 22 953 € en réserve de compensation de charges d'amortissement pour assurer le renouvellement des immobilisations à venir.

KERLORSON

Le résultat comptable de l'exercice est déficitaire de 11 978 € pour 2022 (10 773 € sur 2022)

Taux d'occupation à 100 % en 2023 (99,74 % en 2022)

LIBELLE	REALISE 2022	BP EXECUTOIRE 2023	REALISE 2023	ECART REALISE 2023/2022	ECART BP 2023/ REALISE 2023
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	21 082,04	43 586,00	24 051,27	2 969,23	- 19 534,73
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	233 776,23	156 304,00	223 984,65	- 9 791,58	67 680,65
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	140 873,28	150 642,00	152 763,31	11 890,03	2 121,31
TOTAL DES DEPENSES	395 731,55	350 532,00	400 799,23	5 067,68	50 267,23
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	-	-	-	-	-
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	376 789,49	350 532,00	380 631,00	3 841,51	30 099,00
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	8 169,20	-	8 189,92	20,72	8 189,92
TOTAL DES PRODUITS	384 958,69	350 532,00	388 820,92	3 862,23	38 288,92
RESULTAT COMPTABLE	- 10 772,86	-	- 11 978,31	- 1 205,45	- 11 978,31
Reprise Excédent / Déficit	-	-	-	-	-
RESULTAT APRES REPRISE EXCEDENT / DEFICIT	- 10 772,86	-	- 11 978,31	- 1 205,45	- 11 978,31

La configuration des locaux sur le village de Kerlorson impose le classement de la résidence en ERP, ce qui amène l'Association à avoir recours au gardiennage. Ce classement en ERP implique un surcoût de près de 80 000 € en charge de personnel.
Comme l'année précédente, à titre exceptionnel, l'Association Espoir 35 développement a attribué en 2023 une subvention de 30 000 € pour atténuer le déficit de la Résidence.

Le résultat déficitaire de la résidence d'accueil Kerlorson de 11 978 € a été inscrit en report à nouveau.

ENSEMBLE DES PERIMÈTRES : Association globale

Le résultat comptable 2023 de l'ensemble des établissements de l'Association Espoir 35 présente un résultat excédentaire de 347 824 € (138 614 € sur 2022).

	VA	FDV	SAVS	SAMSAH	SIEGE	SDB	TY BREIZH	RA KERLORSON	TY ARMOR	TY KOAD	TY ARMEN	TOTAL
GROUPE 1 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANT	184,73	81 435,15	68 087,19	49 260,63	44 650,98	28 890,79	25 375,83	24 051,27	2 645,62	6 322,80	5 222,86	336 127,85
GROUPE 2 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	-	599 896,82	990 815,34	923 696,86	482 900,14	138 738,07	92 672,38	223 984,65	18 393,80	28 335,04	14 223,89	3 513 656,99
GROUPE 3 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	-	235 215,58	460 081,94	363 541,50	134 690,49	80 443,42	57 320,06	152 763,31	29 682,32	23 903,36	14 867,67	1 552 509,65
TOTAL DES DEPENSES	184,73	916 547,55	1 518 984,47	1 336 498,99	662 241,61	248 072,28	175 368,27	400 799,23	50 721,74	58 561,20	34 314,42	5 402 294,49
GROUPE 1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	-	691 340,04	1 422 614,00	1 548 015,33	-	142 350,00	-	-	28 800,00	27 200,00	31 253,00	3 891 572,37
GROUPE 2 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	-	254 636,22	99 467,29	1 625,00	630 858,54	112 041,62	198 321,50	380 631,00	43 078,14	27 755,15	15 704,15	1 764 118,61
GROUPE 3 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON	2 889,00	23 141,93	19 760,66	5 382,98	31 383,07	3 680,00	-	8 189,92	-	-	-	94 427,56
TOTAL DES PRODUITS	2 889,00	969 118,19	1 541 841,95	1 555 023,31	662 241,61	258 071,62	198 321,50	388 820,92	71 878,14	54 955,15	46 957,15	5 750 118,54
RESULTAT	2 704,27	52 570,64	22 857,48	218 524,32	-	9 999,34	22 953,23	- 11 978,31	21 156,40	- 3 606,05	12 642,73	347 824,05
	2 704,27 ASSOCIATIF	293 952,44 CPOM				20 974,26 RESIDENCES			30 193,08 HI			347 824,05

Part. 5

PROJET *de résolutions*

PREMIÈRE RÉSOLUTION : Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de l'année précédente

Monsieur Le Président soumet au vote l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juin 2023 aux membres présents.

MISE AU VOTE

DEUXIÈME RESOLUTION : Approbation des comptes - Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture

- du rapport moral et financier du Conseil d'Administration
- du rapport général du Commissaire aux comptes

approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour le dit exercice.

MISE AU VOTE

Cette troisième résolution est relative à la proposition d'affectation des résultats telle qu'elle vient de vous être présentée par Mme Pasquet.

TROISIÈME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Cf Tableau annexe p. 74

MISE AU VOTE

QUATRIÈME RESOLUTION : Conventions

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial présenté par le Commissaire aux Comptes sur les conventions, déclare approuver et ratifier expressément ces conventions intervenues au sein de l'Association telles qu'elles sont listées dans le rapport du Commissaire aux Comptes.

MISE AU VOTE

CINQUIÈME RESOLUTION : Cotisation 2025

L'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation annuelle pour 2025 à 27 €.

MISE AU VOTE

SIXIÈME RESOLUTION : Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration

Les administrateurs étant élus pour une durée de 3 ans, nous procédons chaque année au renouvellement du tiers sortant. L'Assemblée générale constate que les mandats d'administrateurs de Mesdames A. Boizard, F. Gauthier ainsi que celui de M. P. Le Duff arrivent à échéance.

Souhaitent renouveler leur mandat :

- Andrée BOIZARD
- Françoise GAUTHIER

Pour les postes vacants trois nouveaux candidats souhaitent postuler au mandat d'Administrateur.

- Véronique AULNETTE
- Isabelle VEILLEROBE
- Jacqueline VERRET

La fonction des Administrateurs élus ce 4 juin 2024, expirera le jour de l'Assemblée Générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes clos de l'année 2026 et qui se tiendra au cours des six mois suivants.

MISE AU VOTE

M. Pierre Le Duff a exprimé le souhait de ne pas renouveler son mandat.

M^{me} Marie-Pierre Liebard a exprimé le souhait de mettre fin à son mandat.

ANNEXE

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

	FDV	SAVS	SAMSAH	SDB	TY ARMOR	TY
Résultat comptable 2023	52 570,64	22 857,48	218 524,32	9 999,34	21 156,40	
Résultat à affecter	**52 570,64**	**22 857,48**	**218 524,32**	**9 999,34**	**21 156,40**	
Réserve projet associatif						
Réserve d'investissement						
Réserve de trésorerie						
Réserve de compensation			48 524,32			
Réserve de compensation de charges d'amortissement	56 315,50	10 857,49	170 000,00		21 156,40	
Excédent reporté en atténuation des charges N+2						
Déficit reporté en augmentation des produits N+2						
Report à nouveau	- 3 744,86	11 999,99		9 999,34		
Total décision affectation définitive	**52 570,64**	**22 857,48**	**218 524,32**	**9 999,34**	**21 156,40**	

TY BREIZH	RA KERLORSON	TY KOAD	TY ARMEN	BIEN CHEZ SOI	VIE ASSO	TOTAL
22 953,23	- 11 978,31	- 3 606,05	12 642,73	-	2 704,27	347 824,05
22 953,23	**- 11 978,31**	**- 3 606,05**	**12 642,73**	**-**	**2 704,27**	**347 824,05**
					2 704,27	2 704,27
						-
						-
			12 642,73			61 167,05
22 953,23						
						-
						-
	- 11 978,31	- 3 606,05				2 670,11
22 953,23	**- 11 978,31**	**- 3 606,05**	**12 642,73**	**-**	**2 704,27**	**347 824,05**

LEXIQUE

AAH : Allocation Adulte Handicapé
ACT : Appartement de Coordination Thérapeutique
ARS : Agence Régionale de Santé
AVP : Aide à la Vie Partagée
CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CHGR : Centre Hospitalier Guillaume Regnier
CLIC : Centres Locaux d'Information et de Coordination
CORRSI : Centre Opérationnel de Réception et de Régulation des SIgnaux
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CREX : Comité de Retour d'EXperience
DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
DUI : Dossier de l'Usager Informatisé
GOS : Groupe Opérationnel de Synthèse
GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
GCSMS : Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale
IDE : Infirmier Diplômé d'Etat
LADAPT : Ligue pour l'Adaptation du Diminué Physique du Travail
MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie
MDPH : Maison Départementale pour les Personnes en situation de Handicap
MDU : Maison des Usagers
PCPE: Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées
PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale.
Réseau GRAAL : Groupe de Recherches et d'Actions des Associations Locales
SSIAD : Services de Soins Infirmiers à Domicile
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Sociale pour Adultes Handicapés
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SIAO : Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
UNAFAM : Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques.
URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des Oeuvres et organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux

Remerciements

Espoir 35 adresse ses remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, oeuvrent aux côtés de l'Association dans l'exercice de ses missions :

- *Le Conseil Départemental,*
- *L'Agence Régionale de Santé,*
- *La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités pour leur précieuse contribution au financement du fonctionnement de nos Etablissements et Services*
- *Les bailleurs sociaux : NEOTOA, Aiguillon Construction, La Rance, Espacil pour leur accompagnement dans la réalisation de nos projets immobiliers*
- *Les Bénévoles, pour leur engagement*
- *Les Professionnels de l'Association en les assurant de notre soutien dans l'exercice de leurs missions auprès de nos Bénéficiaires*
- *L'ensemble de l'équipe de Direction*
- *Les Administrateurs pour leur participation active à nos réflexions et à nos travaux*
- *Les Bénéficiaires, leurs familles et leurs proches Aidants pour leur confiance. Je leur redis l'importance que revêt notre communication avec eux pour que nous continuions de progresser et d'apprendre ensemble.*

Espoir 35

Services, Logement, Activités

2 RUE MATHURIN MEHEUT
35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE

02 57 87 29 04 - contact@espoir35.fr
www.espoir35.fr